

# LE PEUPLE

## COURRIER

CAHIER B

DE LA CÔTE  
DU SUD

Mercredi 06 janvier 1982

MEMBRE DES  
HERBOS REGIONAUX

VERIFIÉ  
PAR

MEMBRE  
DES HERBOS

50 cents

**Cette semaine**

dans Kamouraska,

L'Islet-Est et L'Islet-Sud

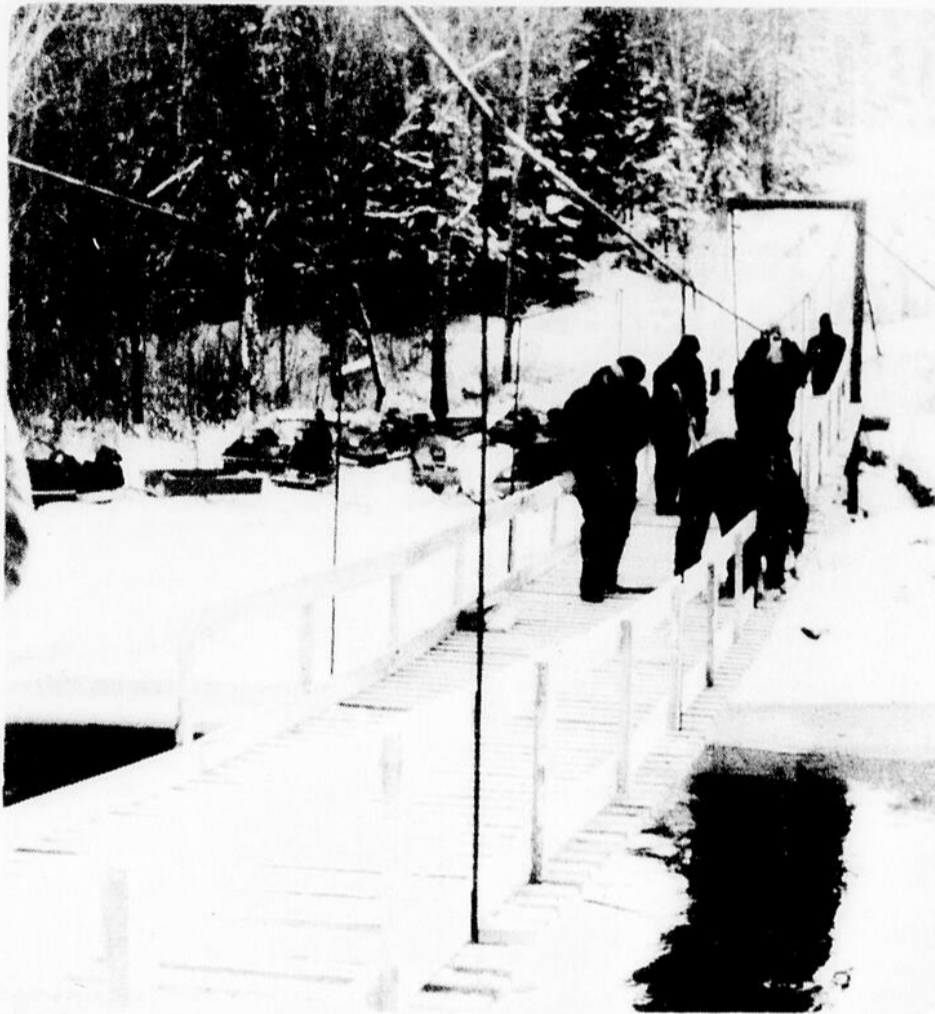
### Pont suspendu

pour

### motoneigistes déterminés

Passionnés pour le sport de la motoneige, des adeptes de St-Pamphile se moquent de tous les obstacles nuisibles à leurs excursions en forêt. Pour avancer la saison, ils vont jusqu'à construire des ponts comme en font foi ces photos. Construit il y a une dizaine d'années ce pont suspendu au-dessus de la rivière St-Roch, en bordure du Maine, fut refait à trois reprises malgré sa hauteur et toujours par des motoneigistes qui ne s'en laissent pas imposer par les sursauts de dame nature. La photo du haut illustre le pont en pleine construction tandis que celle du bas laisse voir ses approches et ses 100 pieds de longueur.

(A.F. Peuple-Courrier)



**Ste-Anne-de-la-  
Pocatière pourrait  
reconsidérer son  
adhésion à la  
M.R.C. de  
Kamouraska** B-3

**Fillette frappée  
à mort à  
St-Damase** B-3

St-Pamphile

**Le taux  
d'imposition  
grimpe à 0,95 \$**

B-5

**La taxe générale  
majorée de  
10 cents à  
St-Damase** B-5

Ligue Olympique St-Pamphile

**Une première  
moitié exclusive**

B-20

**Les événements dans  
Kamouraska-L'Islet en '81** B-2-4-6-8-13-14-17

# Les événements qui ont marqué Kamouraska-L'Islet en 1981

Par Gaétan Godbout

## JANVIER

Quoi de plus normal que d'entreprendre une nouvelle année avec une belle grosse tempête de neige. C'est ce qui s'est produit en 1981 alors qu'entre 1 000 et 1 500 personnes demeuraient prisonnières de la tempête, dans la région de Kamouraska. Les records de basse température ont même été frôlés puisque le mercure est descendu à moins 33 au cours de la première fin de semaine de janvier. De leur côté, les municipalités de St-Jean-Port-Joli et de L'Islet-sur-Mer ont connu des troubles d'aqueduc en raison de pannes d'électricité qui ont affectées les stations de pompage.

C'est aussi au début de janvier que le problème de la disparition de la seule salle de spectacle régionale (Amphithéâtre du Cegep) commençait à faire réagir la population et les élus municipaux. Un comité ad-hoc a été formé pour étudier cette question et une pétition s'organise rapidement afin de faire les pressions nécessaires sur les autorités gouvernementales.

Après l'accalmie de la période des Fêtes, la Corporation de l'Amphithéâtre L'Islet-Nord se remet à la tâche et précise ses objectifs. A St-Jean-Port-Joli même, la Corporation espère recueillir la somme de 400 000\$ alors qu'un total de 125 000\$ est attendu des paroisses environnantes.

Pour leur part, les contribuables de St-Aubert apprennent que leur taxe foncière diminuera de 0,75\$ du 100\$ d'évaluation pour se situer à 1,04\$ du 100\$ d'évaluation.

Une première P.M.E. de notre région, l'usine Roc-co de St-Roch-des-Aulnaies ferme ses portes en ce début d'année, laissant 40 travailleurs sans emplois. La mauvaise situation financière de l'entreprise et la difficulté de répondre aux exigences environnementales seraient à l'origine de cette fermeture. Pour relancer l'entreprise, le syndicat songe à l'auto-gestion...

D'autre part, les autorités diocésaines de Ste-Anne-de-la-Pocatière songent à réaménager le siège épiscopal afin d'y abriter tous les bureaux des services diocésains.

A St-Jean-Port-Joli, la valeur approximative totale des permis de construction a sensiblement baissé en 1980 pour ne se situer qu'à 1 229 200\$ comparativement à 2 265 250\$ en 1978. Cette baisse serait due à un affaiblissement du nombre de mises en chantier et

au fait qu'un plus grand nombre de gens effectuent eux-mêmes les travaux.

## FEVRIER

Même si elles ne sont pas encore officiellement annoncées, les élections provinciales commencent à faire jaser beaucoup de gens dans la région. Kamouraska-Témiscouata sera l'une des circonscriptions les plus surveillées au Québec, notamment en raison de la convention libérale qui oppose six candidats. On trouvera d'ailleurs dans la présente édition un texte plus élaboré au sujet de ce scrutin.

De son côté, le Cercle des Affaires de La Pocatière poursuit inlassablement son travail en vue de l'implantation d'un kiosque touristique régional à La Pocatière. La maison de style canadien qui sera transformée en kiosque a été acquise en juillet 1980.

Face à la démolition éventuelle du vieux couvent de La Pocatière, un comité de sauvegarde se forme pour préserver cette bâtisse du pic des démolisseurs. Le comité tente de sensibiliser la population à ce problème en proposant différentes utilisations possibles. Voir aussi autre texte dans la présente édition.

Toujours à La Pocatière, une page d'histoire s'appête à être tournée alors que le ministère fédéral des Travaux publics prend la décision de démolir le vieux quai, qui avait été construit en 1885. Un total impressionnant de 18 compagnies ont soumissionné pour effectuer ces travaux. C'est finalement l'entreprise Gervais Dubé Inc., de Trois-Pistoles qui a obtenu le contrat, au prix de 17 490\$.

## MARS

Au début du mois de mars, la division du Transport en commun de Bombardier décrochait un impressionnant contrat de cent millions de dollars pour la construction des voitures du métro de Mexico. Tous les détails de la performance de Bombardier en 1981 vous sont aussi communiqués dans nos pages.

En mars, à la demande du Service d'éducation aux adultes du Cegep de La Pocatière, Mgr Léon Bélanger publiait un recueil intitulé "Les légendes de St-Jean-Port-Joli". Parmi les légendes recueillies par Mgr Bélanger, notons celle de La Corriveau, La légende de Mme d'Haberville, Une nuit avec les sorciers, etc...

Du côté sportif, l'équipe de lutte olympique du Cegep de La Pocatière continue de briller de tous ses feux, rempor-

tant le Championnat provincial junior pour une quatrième année consécutive. La compétition avait lieu à Trois-Pistoles et regroupait dix équipes.

Dans le dossier de la relocalisation des bureaux des services diocésains, nous apprenions en mars que le Conseil diocésain d'administration financière avait décidé de réaménager en bureaux la Maison Gagné, première résidence officielle de l'Evêque de Ste-Anne. On estime entre 50 000\$ et 60 000\$ le coût de ces travaux.

Réunie en assemblée générale, la Corporation de l'Amphithéâtre L'Islet-Nord fait du financement sa priorité d'action. De plus, la corporation annonce qu'elle possède maintenant une option d'achat sur un terrain propriété de M. Laurent Pelletier.

La fermeture du laboratoire des sols à l'ITA de La Pocatière suscite de nombreuses réactions dans le milieu, tant de la part de l'U.P.A. que des différentes administrations municipales. Ces diverses manifestations n'auront cependant aucun effet sur la décision gouvernementale.

La Loi du zonage agricole commence à s'appliquer dans notre région. Déjà, en mars, les municipalités de Ste-Louise et de Rivière-Ouelle se voient désigner leurs zones blanche et verte. Ce n'est qu'un début puisque à la fin de 1981 toutes les municipalités de Kamouraska se seront entendues avec la Commission de protection du territoire agricole.

En pleine campagne électorale, le député de Kamouraska-Témiscouata, Léonard Lévesque se rend au Cegep de La Pocatière pour annoncer

que cette institution venait d'obtenir l'autorisation de dépenser 645 492\$ pour le réaménagement de son amphithéâtre et en faire une salle de spectacle convenable. Il n'aura pas fallu deux mois pour faire débloquent ce dossier. Un véritable record de vitesse affirment certains.

A la même époque, la Sécurité du Québec de St-Jean-Port-Joli doit se rendre à l'usine Roc-co de St-Roch-des-Aulnaies pour déloger les syndiqués qui avaient pénétré à l'intérieur. Les employés voulaient simplement rencontrer leur ex-employeur, M. Benoit Giard.

## AVRIL

Au début du mois d'avril, nos lecteurs apprennent qu'une Chambre de commerce renaîtrait à La Pocatière après 11 ans d'absence. Un comité provisoire de relance a été mis sur pied à cet effet.

A la recherche d'une solution à leur problème d'eau, les municipalités de St-Aubert et de St-Jean-Port-Joli ont mandaté la firme Couture, Leclerc et Associés pour effectuer des études sur l'eau de la décharge du Lac Trois-Saumons.

A sa première année, le Club de golf Trois-Saumons entend mettre l'accent sur le recrutement. Au début d'avril le club compte 261 membres et espère en attirer 70 nouveaux.

De son côté, la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud annonce que son actif s'est accru de 75,2% au cours de la dernière année, à cause principalement de la transformation de son usine laitière de St-Alexandre.

En prévision du congrès mondial de sculpture, qui devrait se tenir à St-Jean

Port-Joli en 1982, les artisans de cet endroit recevaient, en Avril, M. Edward-F. Gallenstein, président de la National wood carvers Association. A cette époque, on parlait même d'un pré-congrès pour septembre 1981, qui aurait attiré entre 250 et 30 congressistes.

Pour sa part, le Club de golf La Pruchière, de St-Pacôme embauche un nouveau professionnel en la personne de Gilles Cyr. Celui-ci remplace Sylvio Bélanger qui quitte le club La Pruchière pour tenter sa chance du côté de Drummondville.

Dans l'espoir de sauver le quai laissé à l'abandon, un groupe de citoyens de Rivière-Ouelle forme un comité pour la restauration et l'exploitation du quai et présente aux deux paliers de gouvernement un projet de marina. Le quai de Rivière-Ouelle compte près de 150 ans d'histoire.

C'est aussi en avril que le Peuple-Courrier, avec l'aide de Mme Angéline St-Pierre, rendait hommage à une personnalité marquante de St-Jean-Port-Joli, Mme Emilie Chamard, décédée le 31 mars à l'âge de 94 ans.

Pendant ce temps, La Pocatière se prépare à accueillir environ 660 scouts et guides dans le cadre d'un grand camporee.

Après 36 années consacrées à l'éducation, dont 17 à la direction de la Commission scolaire de La Pocatière, M. Raymond Caron prend sa retraite. Il sera remplacé à son poste par M. Claude Langlais qui, jusque là, occupait le poste de directeur de la Polyvalente de La Pocatière.

## MAI

En judo, la jeune Marie-Claude Demers, 14 ans, de La Pocatière est couronnée championne provinciale, cadette chez les moins de 52 kilos, ceintures orange, verte et bleue. La compétition avait lieu à Québec.

D'autre part, la municipalité de St-Gabriel entreprend la rénovation et l'agrandissement de sa salle paroissiale. Le tout sera rendu possible grâce au bénévolat. La municipalité devra tout de même injecter 12 000\$ dans le projet et pourra compter sur une subvention d'égal valeur en provenance du ministère des Affaires municipales.

Les employés de Roc-co, mis à pied le 6 février 1981 continuent leurs démarches afin de faire réouvrir leur usine. A cette fin, ils sollicitent une entrevue avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon. La rencontre de-



Le président des Fêtes du 325ième anniversaire de St-Roch des Aulnaies, M. Jacques Couture, et son épouse Claire. Ces fêtes ont connu un succès monstre en juillet.

mandée aurait pour but d'éclaircir le dossier qui apparaît à plusieurs comités nébuleux.

Gelé pendant un temps à 176 000\$, le thermomètre de la Corporation de l'Amphithéâtre L'Islet-Nord atteignait en mai 249 000\$. Mais l'objectif de 400 000\$ reste toujours le but à atteindre.

Le 16 mai 1981, une citoyenne de Mont-Carmel célébrait son 103ième anniversaire de naissance. Cette citoyenne, c'est Eugénie Rivard qui comptait à cette époque près de 100 petits enfants ou arrière-petits enfants. Et on dit qu'à son âge, elle a encore bon pied, bon oeil...

## JUIN

C'est maintenant fait. Une nouvelle Chambre de commerce refait son apparition sur la Côte-du-Sud; celle de Ste-Anne-de-la-Pocatière. La fondation avait lieu le 1er juin. A ce moment, la nouvelle Chambre comptait 65 membres et Me Louis Garon en devenait le premier président.

Les grandes festivités devant marquer le 325ième anniversaire de la concession de la Seigneurie des Aulnaies approchent à grand pas. Et, au début de juin, une soixantaine de personnes mettaient la main à la pâte pour ériger la grande salle en moins de 20 heures.

Lors des élections scolaires, qui se tenaient le 15 juin, M. Marcel Lévesque, de St-Roch-des-Aulnaies a conservé son siège, défaisant M. Donat Dufour, de Ste-Louise par une majorité de 82 voix.

Au moment où nul ne s'y attendait, un léger tremblement de terre se faisait sentir à La Pocatière. C'était le mardi 16 juin, à 13 heures 52 minutes. Le séisme a atteint 3,5 à l'échelle Richter l'épicentre était situé à six kilomètres à l'Est de Cap aux Oies et à 16 kilomètres de La Pocatière, au beau milieu du St-Laurent.

Le 17 juin, quelque 2 000 représentants du troisième âge de la région 03 se réunissaient au Lac Trois-Saumons pour un grand pique-nique. Ces 2 000 personnes provenaient de 150 clubs de l'âge d'or.

## JUILLET

Au cours du mois de juillet, toute la région vit à l'heure du 325ième anniversaire de la concession de la Seigneurie des Aulnaies. C'est par milliers que les visiteurs affluent à St-Roch pour participer à la fête. Toute la population locale s'est donné la main pour faire de ces fêtes un véritable succès. Un monument, installé en face du temple paroissial rappellera aux générations futures que 1981 marquait une étape importante dans l'histoire de St-Roch.

Bien appuyé par le groupe de recherches techniques de Montmagny, la Coopérative d'habitation l'Accueil de St-Jean-Port-Joli poursuit ses démarches visant à transformer l'ancien hôpital en logements pour personnes âgées. Au début de juillet, la coopérative avait réussi à amasser 2 500\$ en parts sociales, à raison de 120\$ chacune.

(Suite à la page B-14)



Mme Eugénie Rivard, de Mont-Carmel, célébrait son 103ième anniversaire le 16 mai.

# Kamouraska réclame une rencontre avec le ministre

Par Gaétan Godbout

Le Conseil de comté de Kamouraska n'entend pas laisser les cantons Parke et Chabot lui filer entre les doigts sans réagir. Déjà, les maires du comté ont contesté, par résolution, le décret gouvernemental créant la Municipalité régionale de comté de Kamouraska. Le 28 décembre dernier, lors d'une assemblée spéciale, ils réclamaient une rencontre avec le ministre des Affaires municipales afin de faire le point sur cette affaire.

De plus, malgré le conseil que leur a donné le député Léonard Lévesque, les maires refusent encore de siéger à la table de la M.R.C. tant et aussi longtemps que ces deux cantons ne leur ont pas remis.

On sait que dans son rapport, déposé à l'issue de la consultation publique, le président du Comité de consultation du Bas-St-Laurent, M. Yvan Ménard recommandait que les cantons Parke et Chabot "soient reliés et fassent partie de la municipalité régionale de comté de Témiscouata".

Or, selon le préfet de Kamouraska, M. Oscar Lévesque, lorsqu'est venu le temps de décider

des limites du territoire, le 3 septembre 1981, il n'a jamais été question d'enlever ces deux cantons à Kamouraska. "Tous les maires étaient unanimes à réclamer le statu-quo, et l'intégrité territoriale sauf pour ce qui touche la paroisse de St-Athanase qui avait décidé de se joindre à Témiscouata."

La seule fois où, semble-t-il, il fut question de retrancher les deux cantons, qui représentent 908 kilomètres carrés de territoire, c'est le 11 août 1981, lors d'une rencontre regroupant les maires de Pohénégamook et St-Athanase, le préfet de Témiscouata, l'exécutif du comté de Kamouraska et le

président du comité de consultation. A ce moment, l'exécutif de Kamouraska avait clairement fait savoir qu'il n'était pas question de céder ces deux territoires. Il n'y a pas véritablement eu de négociation entre les parties en cause.

Yvan Ménard au pilori

En plus du député Léonard Lévesque, tous les maires de Kamouraska, y compris ceux de Ville de La Pocatière et de Ville St-Pascal, étaient présents à l'assemblée spéciale du 28 décembre.

A cette occasion, le préfet de Kamouraska s'en est pris au président du Comité de con-

sultation, M. Yvan Ménard, qu'il accuse d'avoir volontairement omis de parler du retranchement possible des deux cantons lors de la réunion des maires, le

3 septembre dernier. C'est pourquoi, outre les autorités ministérielles, le Conseil de comté réclame la présence d'Yvan Ménard à la rencontre demandée.

C'est le député Léonard Lévesque qui se chargera d'organiser la rencontre. D'ailleurs, ce dernier a accordé son entier appui au Conseil de comté de

Kamouraska. "Nous n'avons nullement l'intention de laisser les autres décider pour nous" a finalement tranché le préfet Oscar Lévesque.



La table du Conseil de comté de Kamouraska. Au bout de la table, on peut reconnaître le préfet, M. Oscar Lévesque. A sa droite, on remarque le secrétaire, M. Guy Lavoie alors qu'à gauche, se tient le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque.

(G.G. Peuple-Courrier)

## Ste-Anne-de-la-Pocatière pourrait reconsidérer son adhésion à la M.R.C. de Kamouraska

Par Gaétan Godbout

"Il n'est pas question de négocier un seul pouce de terrain au profit de qui que ce soit". Telle est la position adoptée par le maire de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Gaston Huot, lors de l'assemblée spéciale du Conseil de comté de Kamouraska, le lundi 28 décembre dernier.

Selon M. Huot, lorsque la décision de se joindre à Kamouraska fut prise, en août, l'un des éléments qui a fait pencher la balance, c'est qu'on voulait sauvegarder l'intégralité du territoire. Fondamentalement, a-t-

il dit, je n'avais pas plus d'intérêt pour Kamouraska que j'en avais pour L'Islet.

Mais, a-t-il poursuivi, si on perd un seul pouce de territoire au profit de Témiscouata, cela va nous dégager de notre décision d'adhérer à la M.R.C. de Kamouraska. "Je me réserve le droit de penser à changer d'idée" ajoutait M. Huot.

On se rappellera sans doute que la décision de Ste-Anne-de-la-Pocatière avait tardé à être connue en raison de la proposition de Ville de La Pocatière de scinder les comtés de Kamouraska et de L'Islet

en deux pour ne former qu'une seule M.R.C. avec ces deux territoires.

La décision de Ste-Anne-de-la-Pocatière était d'autant plus importante puisque, politiquement, elle entraînait Ville de La Pocatière à sa suite.

Si les deux cantons contestés ne sont pas remis à Kamouraska, il se pourrait bien que Ste-Anne-de-la-Pocatière de solliciter une place à l'intérieur de la M.R.C. de L'Islet. Si tel devait être le cas, Ville de La Pocatière aurait alors le chemin libre.

Par Gaétan Godbout

Se disant très intéressée "par la suggestion positive" de la Chambre de Commerce de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Ville de La Pocatière accepte de s'asseoir autour d'une table et de discuter de l'orientation de la municipalité dans des domaines aussi "vitaux que l'industrie, le commercial, l'institutionnel et le touristique".

C'est la réponse qu'a récemment transmise le maire de Ville de La Pocatière, M. Louis-Joseph Gosselin au président de la Chambre de commerce, Me Louis Garon. Cette réponse fait suite, on s'en souviendra, à la présentation d'un document préparé par la Chambre de commerce et intitulé "Pour une concertation en matière de développement". Le zonage agricole en

cause. Dans sa missive, le maire Gosselin rappelle que dès son accession à l'administration municipale, l'actuel conseil entendait procéder à la création d'une banque de terrains réservés exclusivement au développement industriel et procéder à l'engagement d'une personne-ressource dans ce secteur, à savoir un commissaire industriel. Mais, ajoute M. Gosselin, ces projets ont dû être abandonnés, du moins temporairement, puisque la Commission de protection du territoire agricole "s'est refusée à reconnaître une vocation industrielle à notre ville en gelant en presque totalité les zones réservées à l'industrie dans notre municipalité".

Citant l'exemple de la compagnie Pocatec Ltée, qui cherche à se localiser à Ville de La Pocatière,

M. Gosselin souligne que des démarches devront être entreprises auprès de la C.P.T.A.Q. afin d'obtenir l'exclusion d'une partie du territoire de la municipalité pour fins industrielles. Tous ces délais ou attentes provoquent obligatoirement un sentiment d'insécurité néfaste pour la ville, soutient le maire Gosselin.

D'autre part, le maire rappelle que dans son programme triennal d'immobilisation, la ville a prévu la création d'un fonds industriel de 100 000 \$ d'ici trois ans, le tout étant sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales.

Rejoint à son bureau, le président de la Chambre de Commerce, Me Louis Garon qualifie cette initiative prise par le Conseil de ville, affirmant qu'il s'agit d'un geste concret qui jette un

premier jalon en matière de développement et qui permettra de faciliter la concertation dans ce domaine.

En outre, la Chambre de commerce espère que ce réveil au développement industriel se fasse sentir concrètement chez les associations d'affaires locales qui, depuis le dépôt du fameux document, sont demeurées muettes, tant par leur intérêt que par leur engagement.

Quant à la première rencontre entre les différents intervenants, Me Garon estime qu'elle pourrait avoir lieu à la fin de janvier, histoire de laisser le temps à tout le monde de se brancher.

Par ailleurs, nous avons aussi appris que la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière ferait bientôt connaître sa position face au document de la Chambre de commerce.

## Fillette frappée à mort à St-Damase

(M.C.) Une jeune fille de St-Damase a perdu la vie samedi dernier quand elle fut heurtée par une automobile sur la route 204.

La victime, Sophie Pelletier, 10 ans, traversait le chemin en face de la résidence de ses parents lorsqu'elle fut frappée par le véhicule qui roulait en direction sud. L'accident est survenue vers 13h 05. La jeune Sophie était la

fillette de M. Pierre A. Pelletier. La Sûreté du Québec,

poste de St-Jean Port-Joli, s'est rendue sur les lieux du drame.

DE VOTRE MARCHAND		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTÉ ORDRE		Provincial		DATE 31-12-81	
<b>Jean-Guy Chenard Inc.</b>		4	6	17	18	23	25
Matériaux de construction Quincaillerie		0	238287,5	552694	52694	50 000\$	50 000\$
Unimot		197	1088,60\$	52694	2694	1 000\$	50 000\$
St-Roch des Aulnaies 354-7738		7873	75,60\$	2694	694	100\$	5 000\$
		4	35743,00\$	94	10\$	50\$	250\$
		GROS LOT 487 000,00\$		540595 4		50 000\$	
				40595 29		5 000\$	
				0595 297		250\$	
				595 2,970		50\$	
				95 29,700		5\$	

ENCASSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encassables au comptant au siège social de Loto-Québec, 2000, rue Beaudry, Montréal H2E 4M5. Les billets gagnants de 1 000\$, 500\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encassables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial sont encassés automatiquement en ligne, et inscrits pour les tirages subséquents jusqu'à échéance. On peut également encasser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant à l'échecne seulement.

# Tout n'a pas encore été dit dans Kamouraska

Par Gaétan Godbout

S'il est un dossier qui a retenu l'attention des journalistes et, nous l'espérons, celle des lecteurs au cours de la dernière année, c'est bien celui de la formation des municipalités régionales de comté (M.R.C.). Voyons donc, chronologiquement, comment cela s'est passé dans Kamouraska.

Tout a commencé le 22 janvier alors que le Comité de consultation du Bas St-Laurent rendait publiques ses hypothèses de découpage des territoires, suite à la consultation menée dans les

différents comtés. Par ces hypothèses, le comté de Montmagny voyait son intégrité territoriale être préservée.

Pour les comtés de L'Islet et de Kamouraska, deux hypothèses étaient alors envisagées, soit le statu quo pour les deux comtés ou le retranchement des municipalités de St-Onésime, Ste-Anne-de-la-Pocatière et de Ville de La Pocatière pour les adjoindre au comté de L'Islet. En laissant cette zone grise, le Comité de consultation voulait permettre à La Pocatière

d'expliquer sa position aux maires des autres municipalités qui l'entourent. Car, seule la Ville de La Pocatière réclamait autre chose que le statu quo, soit une M.R.C. formée de parties des deux comtés.

Puis, en raison des élections provinciales, ce fut le grand "black-out" dans ce dossier. Si bien qu'il faut attendre juin avant que toute cette affaire ne refasse surface. C'est alors que l'on apprenait que M. Yvan Ménard, de L'Islet succédait à M. Jacques Leblanc à la présidence du Comité de consultation.

On sait que le 13 avril, M. Leblanc faisait son entrée à l'Assemblée Nationale du Québec à titre de député de Montmagny-L'Islet.

Le territoire de la M.R.C. de Montmagny étant défini, il ne restait plus alors qu'à élaborer les lettres patentes. Quant aux M.R.C. de L'Islet et de Kamouraska, le Comité de consultation reprenait le bâton du pèlerin pour essayer de trouver une place à La Pocatière.

Mais, pour que La Pocatière puisse se détacher de Kamouraska et se joindre à L'Islet, il fallait que la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière se range aussi de ce côté; ce qu'elle a refusé de faire le 19 août, lors

d'un vote majoritaire des élus municipaux. Cependant, à une réunion du conseil des maires, le 24 août, le maire de la paroisse, M. Gaston Huot se défendait bien de vouloir retenir La Pocatière de force dans Kamouraska.

Finalement, après beaucoup de tergiversations, Ville de La Pocatière adhère à la M.R.C. de Kamouraska, mettant ainsi un terme à ce que le maire Louis-Joseph Goselin a qualifié de "tragédie" de la Loi 125. Croyant fermement à son projet d'une M.R.C. regroupant une partie de Kamouraska et une partie de L'Islet, Ville de La Pocatière l'aura défendu jusqu'au bout. Mais, de guerre lasse, elle l'a

abandonné, sans doute parce qu'elle s'est rendue compte que le changement faisait peur et que certains élus craignaient de perdre des pouvoirs qu'ils avaient acquis au cours des ans.

Les 20 maires de Kamouraska s'entendent donc sur le nom de leur M.R.C., sur la représentation des municipalités et sur la formation du comité exécutif qui devra nécessairement comprendre les représentants des deux villes.

Puis, coup de théâtre! En novembre, le Conseil de comté de Kamouraska constate que le ministère des Affaires municipales, suite aux recommandations du Comité de consultation, s'appête à lui enlever les Cantons de

Parke et Chabot. Aussitôt, une résolution contestant le décret gouvernemental est expédiée au ministère. Les maires refuseront de siéger à la table de la M.R.C. tant et aussi longtemps que ces deux cantons ne leur seront pas remis.

Tout récemment (le 28 décembre) le Conseil de Comté réclamait la tenue d'une rencontre avec les autorités ministérielles et le président du Comité de consultation, M. Yvan Ménard, appuyé en cela par le député de Kamouraska-Témiscoua M. Léonard Lévesque.

Tout n'est donc pas dit dans cette affaire qui, de toute évidence, ne trouvera son dénouement qu'en 1982.

## 1981 fut une année exceptionnelle pour Bombardier

Par Gaétan Godbout

Pendant que la région de Montmagny-L'Islet voit ses industries fermer leurs portes à tour de rôle, la région de La Pocatière, elle, vit au rythme de Bombardier. S'imposant de plus en plus sur les marchés extérieurs, surtout par son dynamisme, Bombardier aura connu, en 1981, l'une de ses meilleures années.

Ainsi, au cours des douze derniers mois, Bombardier aura paraphé des contrats pour une valeur d'environ 250 millions de dollars et ce, pour sa seule usine de La Pocatière.

Il y eut d'abord la conclusion d'une entente pour la fourniture de 58 voitures supplémentaires pour le service de banlieue de l'Etat du New-Jersey. Cette commande, évaluée à 50 millions, venait s'ajouter à celle passée à Bombardier en juillet 1980.

Puis, en février, alors que le Premier Ministre René Lévesque visite l'usine de La Pocatière, la direction de la compagnie annonce qu'elle vient de décrocher le plus important contrat jamais obtenu par un fabricant canadien ou américain de matériel de transport en commun pour l'exportation. Il s'agit de la commande de 180 voitures pour le métro de Mexico, au coût de 100 millions.

Cette commande sera assortie, quelques mois plus tard, d'une offre de 50 millions pour la fabrication de 90 voitures supplémentaires. Cette fois, Bombardier hésite puisque la ville de Mexico demande que ces 90 voitures soient livrées en même temps que les 180 premières.

Au mois de septembre, l'usine de La Pocatière voit confier la réalisation d'un contrat de 25 millions de dollars pour 26 tramways légers et rapides (système léger

sur rail) pour la ville de Portland, en Orégon.

Finalement, à la toute fin de décembre, la compagnie annonce qu'elle venait d'obtenir un nouveau contrat de cinq millions pour la construction de six voitures-pas-sagers pour le service de banlieue de l'Etat et de la ville de New-York. Ces voitures sont du même type que celles destinées au service de banlieue du New-Jersey.

Pendant ce temps, à l'intérieur de l'usine, le nombre d'employés augmente sans arrêt si bien qu'à l'automne, environ 1 000 travailleurs y occupent un emploi. Car, en plus de ces nouvelles commandes, il faut terminer les trains L.R.C. (Léger, Rapide, Confortable) commandés par Via-Rail Canada.

Dans ce domaine spéci-

fique des trains L.R.C., la compagnie fait aussi preuve de dynamisme pour ne pas dire d'agressivité, sûre qu'elle est de sa technologie. Déjà, elle commence à lorgner du côté du marché ferroviaire chinois, sans négliger pour autant les marchés canadiens et américains.

D'autre part, le contrat obtenu de la ville de Portland pour ses tramways ouvre de nouvelles perspectives à la multinationale québécoise qui espère décrocher d'autres contrats du genre avec des villes canadiennes (Calgary, Edmonton) et américaines.

Bref, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pour Bombardier. Souhaitons simplement que le rythme actuel se maintienne au cours de la prochaine année.



**Construction L'Islet Sud Inc.**  
R.R. 1 St-Pamphile  
Entrepreneur général Claudio Caron  
Tel.: 356-3682  
Tout genre de construction



**GOSCOBEC inc.**



**Le Cercle des Affaires La Pocatière Inc.**

## VENTE D'HIVER

à nos deux magasins

Jusqu'à

# 50%

de rabais

**BOTTES POUR DAMES  
BOTTES POUR ENFANTS  
TOUTE LA CHAUSSURE POUR HOMMES**

jusqu'à épuisement des stocks

Galeries Montmagny  
248-3715

Galeries La Pocatière  
856-3705

### Des Marchands unis pour mieux vous servir

Caisse d'Etablissement des Alléghanys  
Boutique Nous deux Enr.  
Le brasseur Fleuriste

CHGB  
Hôtel Victoria  
Union agricole Ltée



# Le taux d'imposition grimpe à 0,95\$

Par Aline Flamand

Les contribuables de St-Pamphile subiront une augmentation du taux de la taxe foncière en 1982 qui passe de 0,78 \$ à 0,95 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cette forte majoration, de l'avis du maire Clermont Gagnon, viendra compenser une perte de revenus de 60 000 \$ causée par les coupures de la formule de péréquation du gouvernement. Au lieu de toucher 97 195 \$ comme par l'année passée, la municipalité

devra se contenter de 38 388 \$. A elle seule, la taxe foncière devrait rapporter 304 421 \$ comparativement à 244 479 \$; l'enlèvement des ordures 30 000 \$, la taxe spéciale 33 000 \$ et celle du service d'aqueduc et d'égouts 124 000 \$. La compensation du gouvernement fédéral, des organismes communautaires en plus de diverses sources de revenus viennent compléter l'échelle des revenus la portant à 768 888 \$.

Au niveau des dépenses, elles se maintiendront à celles de l'année précédente. L'administration générale viendra chercher 106 500 \$, la sécurité publique 9 000 \$, le transport routier 149 000 \$, l'hygiène du milieu 93 000 \$. A l'item loisirs et culture, on y prévoit 161 000 \$ tandis que pour l'urbanisme, le zonage et les logements H.L.M. 16 600 \$ y seront consacrés. Quelques autres dépenses sur la machinerie, l'im-

mobilisation, les frais de financement et l'enfouissement sanitaire portent les dépenses budgétées à 768 888 \$.  
**Programme d'immobilisation**  
A l'assemblée spéciale de mardi dernier, à laquelle prenaient part quatre contribuables, les édiles municipaux adoptaient également un programme d'immobilisation pour les années 1982-83-84. Ces immobilisations se situeraient pour la première année aux

alentours de 1 010 000 \$ dont 400 000 \$ serviront à l'achat de machinerie, 200 000 \$ à l'aménagement de la salle, 170 000 \$ au raccordement des puits, 135 000 \$ au développement du projet Blanchet, 35 000 \$ pour des travaux de voirie, 30 000 \$ pour la collection d'égouts sur le projet Hubert, 20 000 \$ à la voie de contournement, 10 000 \$ sur l'aménagement de terrain, 6 000 \$ au garage municipal et 4 000 \$ en

équipement de bureau. Pour les deux autres années, on vise surtout la voie de contournement, des travaux de voirie municipale, l'aménagement de la salle municipale et de terrains pour des montants atteignant les montants de 383 000 \$ en 83 et de 292 000 \$ en 84.

## Dégustation de vins et fromages

Le 2ième vice-président du Club Lions de La Pocatière, M. Roger Malenfant, est heureux d'annoncer à la population que la soirée de dégustation de vins et fromages aura lieu, pour une troisième année consécutive, samedi le 30 janvier 1982 à 18 heures au Centre culturel de La Pocatière. Les cartes sont présentement en vente et elles peuvent être obtenues à la Banque

Nationale de la 4e Avenue auprès du gérant M. Normand Theriault, et également auprès des membres du Club Lions de La Pocatière. Le nombre de cartes disponibles a été limité à 150 et nous encourageons les adeptes de telles soirées à se procurer leurs cartes le plus tôt possible. Relations publiques du Club Lions de La Pocatière

# La taxe générale majorée de 10 cents à St-Damase

(M.C.) Les contribuables de St-Damase verront la taxe générale augmenter de 10 cents en 82 alors qu'elle passera de 80 à 90 cents du 100 \$ d'évaluation.

Cette taxation rapportera 63 000 \$ à la municipalité sur un budget total de 129 020 \$ qui fut adopté le 29 décembre dernier. La seule autre charge

fiscale du contribuable sera une taxe spéciale de 10 cents du 100 \$ d'évaluation pour l'achat d'un camion à incendie, ce qui représentera un gain de 7 000 \$ pour la

municipalité. Les autres principaux revenus de cette dernière proviendront de l'entretien des chemins d'hiver pour 30 680 \$ et du transfert minimum

pour 8 000 \$. Au chapitre des dépenses, on consacra 48 000 \$ à l'enlèvement de la neige, 8 620 \$ à la gestion financière et administrative, 8 500 \$ à l'évaluation, et 18 000 \$ en dépenses d'immobilisation (camion à incendie).

Rappelons que l'évaluation totale imposable de la municipalité s'élève à 7 012 200 \$.

## THÉRIAULT AUTO INC.

— Ste-Perpétue 359-2252 —

L'endroit des petites  
voitures économiques  
Venez nous voir,  
ça vaut le déplacement

# Lévesque veut s'assurer du parachèvement rapide des aboiteaux du Kamouraska

Mont-Carmel, 22 décembre 1981- "J'ai l'intention de recommander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de la L'alimentation, M. Jean Garon, que des crédits soient réservés pour la prochaine année afin de favoriser le parachèvement des travaux entrepris sur les aboiteaux du Kamouraska".

Telle est l'attitude qu'entend prendre M. Lévesque, député de Kamouraska-Témiscouata, afin d'éliminer tous les délais administratifs advenant le cas où une décision finale concernant ces travaux, ne serait rendue que tard au printemps prochain.

L'agriculteur étant à la base de l'économie de cette région du comté de Kamouraska-Témiscouata, il est important, selon M. Lévesque, de tout mettre en oeuvre pour en favoriser le développement et de permettre aux agriculteurs de répondre adéquatement à la demande sans cesse grandissante du marché québécois.

Enfin, M. Lévesque a clairement indiqué que cette prise de position n'avait pas pour objectif de fermer définitivement la porte aux différents groupes environnementalistes de la région qui prônent la sauvegarde des marais situés en bordure du fleuve puisqu'il a l'intention d'être à l'écoute de toutes les représentations qui lui seront faites à ce sujet.



**Futurs couples**



Partez du bon pied en 82

Profitez de notre

## “Vente avant inventaire”

Chez votre plus gros vendeur de ménage de la région

1982 1982



1982



POELE 30 po  
AUTOMATIQUE

Refrigerateur 13 pi cubes  
SANS GIVRE

**SPÉCIAL, LES QUATRE ACCESSOIRES**

1982



LAVEUSE et SECHEUSE DE LUXE

**\$1 788**

ENSEMBLE 3 PIÈCES



SALON 1 BORCEAUX  
CUISINE 2 BORCEAUX  
CHAMBRE 4 BORCEAUX

**\$1 220**

Ménage MODERNE



CUISINE 1 BORCEAU  
CHAMBRE 4 BORCEAUX  
SALON 1 PIÈCES

**\$2 950**

Evitez les hausses de janvier

Un magasin à la mesure des gens de chez nous



MIMBRI



MEUBLEMENTS  
**SOUCY INC.**

100, 3e Avenue  
La Pocatière 856-1245



BV  
MEUBLES

MEILLEURS  
PRIX

# Les yeux du Québec se sont tournés vers Kamouraska-Témiscouata

Par Gaétan Godbout

Jamais Kamouraska-Témiscouata n'aura tant attiré le regard du reste du Québec que lors des élections générales d'avril 1981. La super-convention libérale du 15 mars n'est certes pas étrangère à ce

phénomène.

Car, dès septembre 1980, plusieurs candidats sollicitaient cette investiture. Parmi eux, on retrouvait les noms de René-J. Bernier, Roger Pelletier, Paul Pelletier, Georges Mailloux, Alonzo Lemay et Lomer Pelletier.

Mais les élections ayant

été retardées, le calme s'installe chez les militants libéraux. Ce n'est que le 29 janvier que le combat recommence alors que le Dr Réginald Grand'Maison, ancien président du Comité du Non dans la circonscription, annonce son désir d'obtenir l'investiture libérale. Il

compte sur son expérience référendaire du printemps précédent pour l'obtenir.

S'ensuivent trois retraits; ceux de Paul Pelletier, de René-J. Bernier et de Georges Mailloux. M. Grand'Maison n'aura donc plus qu'à se battre contre trois candidats, dont deux proviennent du Témiscouata.

Finalement, la super-convention a lieu à Sully le 15 mars. Après deux tours de scrutin, le Dr Grand'Maison remporte le congrès d'investiture, défaisant son plus proche adversaire, M. Alonzo Lemay, préfet du comté de Témiscouata.

Plus de 2 000 militants et sympathisants se sont rendus à Sully pour cette convention à l'issue de laquelle M. Gérard-D. Lévesque lance un vibrant appel à l'unité du parti. Car, il ne faut pas se le cacher, la convention libérale aura démontré qu'il existe une très nette distinction entre les gens du Témiscouata et ceux de Kamouraska.

Les autres aussi s'organisent

Pendant que les

libéraux se débattent pour trouver une salle suffisamment grande pour contenir tous les militants, les unionistes et les péquistes s'organisent. Ainsi, le 6 mars, M. Jean-Luc Dion, de La Pocatière est officiellement choisi candidat de l'Union Nationale. Pour le péquiste Léonard Lévesque, cette étape avait été franchie l'automne précédent.

Tour à tour, les trois chefs de parti se rendent dans Kamouraska-Témiscouata pour soutenir leur candidat. Le Premier Ministre René Lévesque se permet même deux visites en moins d'un mois, tout comme le chef de l'U.N., M. Roch Lasalle. Quant au chef libéral, M. Claude Ryan, il ne viendra qu'une fois, soutenu cependant du député de St-Laurent, M. Claude Forget et du comédien Emile Genest.

Au début d'avril, la campagne bat son plein. Ne voulant pas rester à l'écart, le Cercle de la presse de la Côte-du-Sud organise un débat ren-

candidats. Pour Réginald Grand'Maison, la présente élection ne constitue que la seconde ronde de la bataille référendaire. Quant à Léonard Lévesque, il mise sur ses réalisations pour triompher alors que Jean-Luc Dion croit fermement que le prochain gouvernement sera minoritaire. Tous trois cependant s'engagent à travailler pour redonner aux Témiscouata leur comté perdu.

C'est dans une atmosphère survoltée que le sprint final s'engage. La grande question qui subsiste: "Comment réagiront les électeurs de Témiscouata face à trois candidats qui proviennent de Kamouraska". La réponse ne fut connue que le 13 avril au soir. Et quelle réponse!

Tous les calculs sont déjoués. Alors que tous attendaient une lutte très serrée entre libéraux et péquistes, avec peut-être même une victoire libérale, c'est l'opposé qui se produit. Le péquiste Léonard Lévesque conserve son siège, se permettant


même s'amasser une majorité absolue. Seules six municipalités sur quarante ne lui ont pas donné de majorité. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce revirement de situation. D'abord, il y a eu la vague péquiste qui a balayé la province. Ensuite, la faiblesse de l'Union Nationale n'a certes pas nuie au péquiste. Peut-être même que la super-convention de Sully a provoqué des déchirements plus profonds qu'on ne le croyait.

Tout cela a fait que Réginald Grand'Maison a perdu son troisième combat politique en moins d'un an. Reviendra-t-il un jour à la politique active? Il ne le croit pas, refusant cependant de dire jamais.

Quant à celui que les quotidiens québécois ont qualifié de "back bencher le plus silencieux de l'Assemblée Nationale", il se réinstalle sur son siège, convaincu d'avoir bien rempli son devoir de député d'un comté immensément grand.

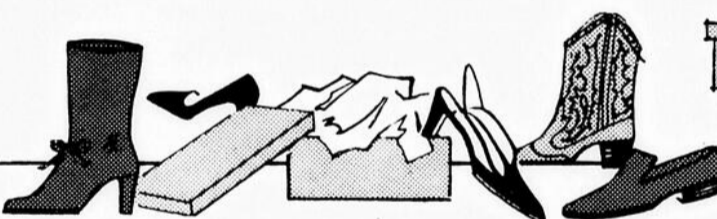


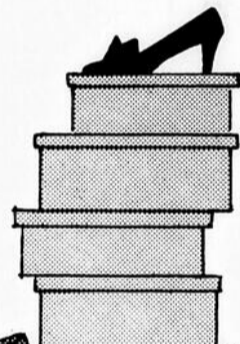
Le député péquiste réélu de Kamouraska-Témiscouata, Léonard Lévesque, avait reçu l'appui sans équivoque de l'ex-député créditiste fédéral Charles-Eugène Dionne, au premier plan.



# Vente

# de Janvier





## 20%

à

## 50%

sur toute la marchandise d'hiver en magasin


Super spécial anti-inflation

**Lots de bottes d'hiver**  
Hommes et dames

## 24.95\$

# ANDRÉ DUBÉ ENR.

101 5e Avenue Ville de L'Islet  
La Pocatière 856-1834



Page 6 Peuple-Courrier Mercredi 05 janvier 1982



**SERVI**

Spéciaux en  
viguer jusqu'au  
9 janvier 1982



Le plus près  
de la famille

**Servi-aubaines**

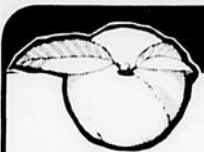
**CAFÉ  
INSTANTANÉ**



ENCORE

**4.29**

Bocal 8 on.



*fruits et légumes*

**POMMES**

McINTOSH  
Pr. du Québec

**1.29**

Cello 3 lb.

**CHOUX**

Du Québec

**.13**

lb.

**CLÉMENTINES**

Pr. du Maroc

**1.29**

dz.

**ÉCHALOTES**

Pr. imp.

**2/.59**

**CONFITURE**

Fraise ou framboise, pectine

**VACHON**

Bocal 750 ml.

**2.19**

**MARGARINE  
MOLLE**

LACTANTIA

**1.59**

Cont. 907 g.



*viandes*

**POULET**

5 à 7 lb.  
Surgelé, Cat. Ut.

**1.09**

**CUISSES DE  
POULET**

Congelées

Bte 10 lb.

**1.35**

lb.

**JAMBON CUIT  
TRANCHÉ**

HYGRADE

175 gr.

**1.59**

ch.

**SAUCISSES  
FUMÉES**

HYGRADE

**1.69**

lb.

**SAUCISSON DE  
BOLOGNE**

Rég. ou ciré

HYGRADE

**1.09**

**DÉTERGENT  
LIQUIDE**

IVORY

Cont. 500 ml.

**1.09**

**SAUCISSE  
CAMPFIRE**

BURNS

**1.75**

Bte 14 on.

*produits surgelés*

**PATATES FRITES**

Rég. ou ondulées MCCAIN

Sac 2 lb.

**1.09**

**ANTISEPTIQUE**

(Rince-bouche)

LISTERINE

Btle 250 ml.

**1.29**

**Grad**

**BOISSONS AUX FRUITS**  
(3 variétés)  
GRAD  
Bte 280 ml.

**.34**

**MÉLANGE À SOUPE**  
Poulet et nouilles  
GRAD  
Bte 4's

**.79**

**SHAMPOOING**

Pour chev. norm./secs,  
gras et

**RINCE-CRÈME**

GRAD

Btle 500 ml.

**1.49**

**BLÉ D'INDE EN CRÈME**  
ROYAL ROSE  
Bte 19 on.

**.57**

**HUILE VÉGÉTALE**  
CRISCO  
Btle 1.5 litre

**2.99**

**MÉLANGE CROUTE À  
TARTE**  
MONARCH  
Bte 18 on.

**1.07**

**PILES ALCALINES  
ENERGIZER**  
Moyennes C.E 93BP  
Emb. 2's

**3.09**

**LAIT ÉVAPORÉ**  
CARNATION  
Bte 385 ml.

**.63**

**PILES ALCALINES  
ENERGIZER**  
Grosses D.E 95BP  
Emb. 2's

**3.19**

**CORDIAL DE BOEUF**  
BOVRIL  
Btle 450 ml.

**3.79**

**CURE-OREILLES**  
Q-TIPS  
Bte 90's

**.79**

Spéciaux disponibles chez ces marchands seulement

\*Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression

Tourville Jasmin Lord	St-Camille Marius Dallaire	St-Philémon André Roy	Cap-Saint-Ignace Mme Léon Richard	Ste-Félicité Alimentation Bernier	Armagh Paul Eugène Langlois	Ste-Lucie Serge Gonthier Enr.
St-Vallier Laval Marquis	St-Paul Paul Proulx	St-Eugène Mme Geneviève Gamache	Ste-Perpétue Alimentation J.M. Morneau	Montmagny Alimentation St-Thomas	St-Raphaël Clare Morin	

On fait *quasiment* partie de la famille

# L'Islet-Sud tourne une nouvelle page de son histoire

Par Aline Flamand

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas, dit le proverbe qui colle drôlement à la réalité de l'année à son déclin. Toutefois, en dépit de la vague de mauvais temps économique, la région de L'Islet-Sud s'en est tiré sans trop d'écornures. Bien sûr, que pour quelqu'un, le ralentissement de la production dans les scieries les affecte; néanmoins, le freinage dans ce genre d'industries entraînera plus de mises à pied en début de 82 qu'il l'a fait en 1981. Si l'on regarde en-dehors du domaine industriel, la région maintenait son rythme de croissance sans réalisations vertigineuses.

**Janvier**  
Voilà le moment crucial de l'année pour les contribuables qui apprennent, souvent avec stupéfaction, leur part d'imposition à remettre à leur administration municipale.

Du côté scolaire, la Commission scolaire L'Islet-Sud s'attaquent à un dossier assez délicat, celui de fermer l'école Dominique Savio de Ste-Perpétue afin d'intégrer les étudiants de deux premiers cycles de l'élémentaire sous le même toit. Par ailleurs, le Club de ski de fond La Frenière de Ste-Perpétue se relocalise dans le Rang Taché Est investissant au-delà de 20 000 \$.

**Février**  
C'est définitif, la Commission scolaire L'Islet-Sud rend son verdict concernant l'école Dominique Savio après maintes rencontres avec le Comité d'école et les parents concernés. Cette fermeture prévue pour septembre 81 n'affectera en rien la qualité du service d'enseignement primaire donné à Ste-Perpétue.

D'autre part, la compagnie Les Matériaux Blanchet s'illustre dans la course aux mercuriades du Québec en tombant finaliste du concours organisé par la Chambre de commerce du Québec.

Entre-temps, des projets subventionnés par le fédéral, Développement Action, carrefour communautaire cherchent, de part et d'autre, des moyens susceptibles d'une relance quelconque dans le milieu.

**Mars**  
L'annonce par Nouveler d'implanter une usine de méthanol dans Montmagny-L'Islet enflamme les agents de développement de la région. Sur le champ, la Corporation de développement économique et commerciale de L'Islet-Sud (C.O.D.E.C.) prend position et renforce son action en recueillant l'appui de plusieurs organismes du coin; ceci afin d'attirer l'attention du Premier Ministre René Lévesque et des ministres Yves Bérubé et Bernard Landry sur un secteur particulier du

comté ou cette usine cadrerait parfaitement. Ces démarches furent vaines, hélas, puisque le Gouvernement Provincial, en pleine campagne électorale, choisit St-Just comme site éventuel de l'usine de méthanol pour une raison d'ordre strictement économique, nous dit-on.

**Avril**  
A Tourville, les autorités municipales voient jour d'enrayer leur problème d'eau suite à d'excellents résultats d'une recherche en eau potable. Ils meneront de front un projet d'aqueduc remontant à 1979.

**Avril**  
L'année 1981 en fut une difficile pour les producteurs de sirop et de sucre d'érable, qui, dès le début de la saison affrontaient une pénurie de contenants pour expédier leurs produits. Résolu ce problème avec l'achat de 8 000 barils par la Coopérative de Plessisville avec qui la plupart des acériculteurs font affaire; il en surgit un deuxième, celui du paiement; lequel ne laisse personne indifférent.

La municipalité de St-Adalbert talonne la Société d'Habitation du Québec qui ne donne pas suite à un projet de construction d'habitations à loyer modique. Demeurant toujours à l'état d'engagement à la Société, ce projet reste irréaliser même si plus tard le feu vert était donné pour la mise en chantier de la construction.

**Mai**  
Atteignant un de ses premiers objectifs, la Corporation de développement économique de L'Islet-Sud se régionalise. Pour un développement équitable de la région, elle sensibilise et informe les administrateurs municipaux des sept paroisses de ses intentions et réussit à les convaincre de travailler ensemble à une cause commune pour l'expansion de cette partie du sud du comté de L'Islet.

**Juin**  
La compagnie Lafontaine Lumber de Ste-Perpétue se voit assurer un contrat d'approvisionnement de dix ans par le ministère de l'Énergie et des Ressources. Consolidant l'entreprise, ce contrat de 33 000 m3 puisés dans la forêt du Grand Portage permettra à cette compagnie de transformation forestière d'augmenter de 60% son volume de coupe.

C'est aussi au cours du mois de juin que la compagnie Les Huilbec Spec. de Ste-Perpétue devenue la propriété des entreprises Aurèle Lord de Ste-Perpétue, redémarre avec deux à trois employés. Toujours à Ste-Perpétue, le maire Gilles Caron est réélu président de C.O.D.E.C.. Un peu plus tard, Tourville inaugure ses H.L.M. en présence des locataires des députés fédéral, provincial et des autorités municipales. Finalement, 143

propriétaires de lots de Montmagny-L'Islet reprennent leurs droits détenus par le ministère des Terres et Forêts depuis une certaine transaction remontant à plusieurs années en arrière et qui causait de jolis maux de tête aux propriétaires désireux de vendre leurs lots.

**Juillet**  
Il est convenu par les municipalités adhérentes au site d'enfouissement sanitaire de L'Islet-Sud de procéder à la constitution d'une régie inter-municipale pour l'exploitation d'un lieu d'élimination de déchets solides. Ce projet accuse plusieurs mois de retard dû à des négociations plus longues que prévues sur l'achat de terrains et de certains délais à respecter.

D'autre part, le député de Montmagny-L'Islet à l'Assemblée Nationale Jacques Leblanc originaire de L'Islet-Sud se sent brimer par les compressions budgétaires de son gouvernement. Conscient des besoins de sa circonscription, il voudrait faire plus, mais, la conjoncture économique ne lui permet pas. Il ne prétend pas faire de miracles. Cependant, il faudra attendre une nette amélioration de la situation avant de voir réaliser les dossiers prioritaires du député.

**Août**  
St-Pamphile prépare son premier Festival du Bûcheux avec des activités exclusives à un événement du genre. Caractérisant l'inlassable travailleur de la région, les manifestations programmées tournent autour de l'exploitation forestière. Cette première édition attirera plus de 12 000 visiteurs intéressés à la transformation du bois et à la mécanisation de l'équipement forestier.

Au C.L.S.C. de St-Pamphile les compressions budgétaires s'imposent suite aux coupures du budget par le ministre des Affaires Sociales. Les services sont maintenus mais sans espoir d'expansion.

**Septembre**  
L'Islet-Sud commence à ressentir les effets du marasme économique qui contraignent les entreprises Aurèle Lord de Ste-Perpétue à ralentir leur production. Par conséquent, une quinzaine d'hommes sont mis à pied. Ailleurs, les opérations se maintiennent malgré les faibles conditions du marché.

D'un autre côté, l'entreprise Les Industries Troie manufacturière de jeans semblent en pleine expansion alors qu'elle aménage dans de nouveaux locaux sis à 32 de l'Église. Des investissements de l'ordre de 800 000 \$ de la part du propriétaire Réal Troie, le rendait éligible à une subvention de 36 400 \$ du ministère de l'Expansion économique régional.

**Octobre**  
La Chambre de Commerce de Ste-Perpétue tentent de partir sur le bon pied avec de nouvelles figures. Bien déterminé, le nouvel exécutif s'efforce de redonner à cet organisme l'élan et la vitalité du passé.

A St-Pamphile, un projet de route détournant la rue Principale réapparaît au Conseil de ville. Cette fois-ci, la compagnie Maibec offre son implication dans le dossier de façon à accélérer sa concrétisation.

**Novembre**  
La localité de St-Marcel fait parler d'elle suite au

désistement des quatre candidats en liste, au titre de maire, à l'élection du premier novembre. En attendant l'approbation du ministre Jacques Léonard sur la tenue d'un deuxième scrutin, l'ex-maire Donald Bélanger assumera la responsabilité de l'administration municipale.

D'autre part, le directeur du Centre d'Accueil de Ste-Perpétue Donat Pelletier tient mordicus au maintien des bons services à la clientèle de son établissement; et ça,

malgré les restrictions budgétaires. Lui et son personnel tentent de réduire plus tôt sur les dépenses directes afin de récupérer le manque à gagner non comblé par le ministère des Affaires Sociales.

A St-Pamphile, on s'appête à recevoir la famille cambodgienne. Plus de 8 000 \$ assureront à ces réfugiés leur survie en terre canadienne. Le comité parrain caresse l'espoir de les accueillir bientôt.

**Décembre**  
St-Omer se doit de trouver des moyens

d'utilisation des locaux vacants de leur dernière école primaire afin de minimiser les coûts d'entretien endosser, à date, par la Commission scolaire L'Islet-Sud. Toujours à St-Omer, les édiles municipaux prévoient la construction d'un réseau d'égout dont les coûts s'évaluent à 119 660 \$.

Finalement St-Marcel se donne un nouveau maire en la personne de M. Arnold Morin qui remporta la victoire sur deux adversaires à l'élection du 13 décembre avec 32 voix de majorité.

## PREMIÈRE VENTE DE L'ANNÉE

 **Les Galeries  
La Pocatière**

**DU 4 AU  
16 JANVIER 1982**

**Des escomptes sans pareilles sont offertes  
à tous les clients**

**Toutes les BOUTIQUES ont sorti leurs  
marchandises sur le mail et ils vous  
offrent des PRIX EXTRAORDINAIRES**

Venez faire vos emplettes chez nous

—VASTE STATIONNEMENT

—MAGASINEZ À L'ABRI DES INTEMPÉRIES

 **Les Galeries  
La Pocatière**

**Toute  
une équipe  
à votre service**

LES SUPERMARCHÉS



# provigo



**EAU**  
MINÉRALE, PROVIGO

bout. de  
750 ml

ÉPARGNEZ .20

**39**



**SAUCE**  
POUR SANDWICHS CHAUDS, PROVIGO

boîte de  
400 ml

ÉPARGNEZ .12

**39**



**VOL-AU-VENT**  
VAILLANCOURT

boîte  
de 6

ÉPARGNEZ .20

**1 29**



**JUS D'ORANGE**  
SURGELÉ, SUN PAC

boîte de  
12 1/2 oz

ÉPARGNEZ .35

**79**



**PAPIER**  
CELLOPHANE, STRETCH N'SEAL

rouleaux  
de 15 m

ÉPARGNEZ .30

**69**



**ANTIGEL**  
POUR PARE-BRISE, RECORD

contenant  
de 4 l

ÉPARGNEZ .20

**1 29**

LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS.  
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 11 JANVIER 1982

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LES SUPERMARCHÉS

# provigo

Supermarché Provigo  
Boulevard Taché-ouest  
Montbagny

Supermarché Provigo  
27, rue Principale  
St-Famille, C16 (136)

Supermarché Provigo  
142, Des Pionniers est  
L'Ange-de-Maria

Supermarché Provigo  
Galerie La Pincatière  
Route 230, La Pincatière  
C16 Kamouraska



**RÔTI D'ÉPAULE DE PORC**  
FRAIS



**SOC DE PORC FUMÉ**  
MAPLE LEAF



**SOUPES**  
CHOIX DE SAVEURS  
HABITANT

2<sup>09</sup> LB  
95

4<sup>37</sup> kg  
1<sup>98</sup> LB

BTE DE  
28 oz  
.68



**SAUCISSES FUMÉES**  
PROVIGO



**MÉLANGES À GÂTEAUX**  
CHOIX DE SAVEURS  
PROVIGO



**SEVEN-UP OU DIET SEVEN-UP**  
BOUTEILLES CONSIGNÉES  
DE 750 mL

EMB. DE  
16 oz  
**1<sup>18</sup>**

**JAMBON CUIT EN TRANCHES**  
TOUR EIFFEL

**PAIN SIMILI POULET**  
ROY

EMB. DE  
19 oz  
**.79**

**PRUNEAUX**  
DESNOYAUTÉS, DEL MONTE

**LAIT**  
INSTANTANÉ  
PROVIGO

6  
POUR  
**2<sup>67</sup>**

**MARGARINE MOLLE**  
À L'HUILE VÉGÉTALE  
PICNIC

**BISCUITS**  
GÂTEAU ROYAL  
HARNOIS

5<sup>25</sup> LB  
2<sup>38</sup> LB  
**1<sup>48</sup>**

**CRETONS**  
ROY

**NETTOYEUR LIQUIDE**  
POUR RENVOI  
PLOMBEX

EMB. DE 375 G  
**.157**

**ALLUMETTES**  
PROVIGO

EMB. DE 1.5 LB  
**5<sup>59</sup>**

**PAPIER**  
D'ALUMINIUM  
ALCAN

CONT. DE  
1.5 L  
**.79**

**PILES**  
E 938 OU E 958, 1.5 VOLT.  
ENERGIZER

**DÉTERGENT**  
LIQUIDE  
JOY

EMB. DE  
1.5 LB  
**1<sup>68</sup>**

**SAUCISSES PORC & BOEUF**  
ROY

CONT. DE  
450 ml  
**3<sup>29</sup>**

**JAMBON**  
FLOCONNE  
BURNS

BTE DE  
33 oz  
**.47**

**SAUCE**  
À LA VIANDE  
CATELLI

EMB. DE  
1.5 LB  
**1<sup>79</sup>**

**VINAIGRE**  
BLANC  
PROVIGO

EMB. DE  
1.5 LB  
**2<sup>99</sup>**

**BOISSON AU CHOCOLAT**  
INSTANTANÉ  
NESTLE QUIK

CONT. DE  
1.5 L  
**1<sup>89</sup>**

**JUS DE POMME**  
SURGÈLE  
ROUGEMONT

3<sup>92</sup> LB  
1<sup>78</sup> LB  
**1<sup>37</sup>**

**BOEUF HACHE**  
MI-MAIGRE

BTE DE  
1.5 L  
**1<sup>37</sup>**

**BEURRE D'ARACHIDES**  
CRÈMEUX OU CROQUANT  
SKIPPY

BTE DE  
24 oz  
**.89**

**CRÈME**  
POUR LES LEVRES  
LYPSIL

CONT. DE  
1.5 L  
**1<sup>99</sup>**

**SHAMPOING**  
POUR BÉBES  
JOHNSON

BTE DE  
1.5 L  
**2<sup>97</sup>**

**BAIN DE MER**  
ALGUES MARINES OU FLORAL  
PRINTELLE

BTE DE  
12-1/2 qt  
**.97**

**JUS DE POMME**  
VITAMINE  
PROVIGO

4<sup>37</sup> LB  
1<sup>98</sup> LB  
**2<sup>88</sup>**

**SAUCISSON EN TRANCHES**  
PROVIGO

BOCAL DE  
750 ml  
**2<sup>88</sup>**

**RIZ**  
À GRAINS LONGS  
PROVIGO

L'ONNE  
**.59**

**SALADE DE FRUITS**  
DE FANTAISIE  
PROVIGO

CONT. DE  
2.5 L  
**1<sup>97</sup>**

**PURÉE**  
DE POMMES  
PROVIGO

CONT. DE  
1.5 L  
**2<sup>99</sup>**

**THE**  
ORANGE PEKOE  
PROVIGO

BTE DE  
48 oz  
**1<sup>17</sup>**

**MAÏS EN GRAINS**  
DE FANTAISIE  
NIBLETS

2<sup>82</sup> LB  
1<sup>28</sup> LB  
**1<sup>89</sup>**

BTE DE  
24 oz  
**1<sup>29</sup>**

**THE**  
ORANGE PEKOE  
PROVIGO

CONT. DE  
1.5 L  
**.77**

BTE DE  
24 oz  
**1<sup>39</sup>**

**THE**  
ORANGE PEKOE  
PROVIGO

BTE DE  
1.5 L  
**.42**

Au cœur du quotidien.

**3\$ DE RABAIS** sur présentation de ce bon-rabais à l'achat d'un poêlon 20,3 cm (à sauté) de la batterie de cuisine. **"mon amie"**

Ce bon-rabais est échangeable dans tous les supermarchés Provigo jusqu'au 31 janvier 1982.

LES SUPERMARCHÉS **provigo**



**FROMAGE EN TRANCHES**  
"SINGLES" DE KRAFT  
24 TRANCHES

EMB. DE 500 g **2<sup>39</sup>**



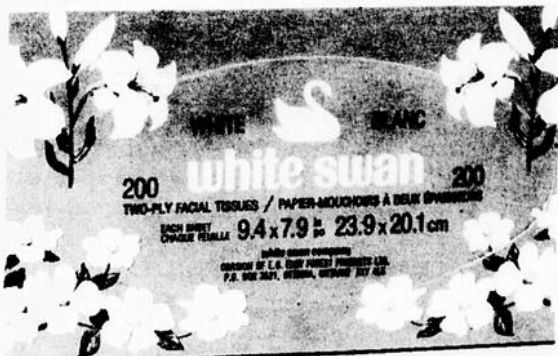
**HUILE VÉGÉTALE**  
CRISCO

BOUT. DE 1,5 litre **2<sup>47</sup>**



**POMMES DE TERRE**  
CANADA NO. 1  
PRODUIT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

EMB. DE 4,54 KG (10 LB) **.99**



**MOUCHOIRS**  
CHOIX DE COULEURS  
WHITE SWAN

BTE DE 200 **.77**



**POIRES PASSE CRASSANE**  
CANADA DE FANTAISIE  
PRODUIT DE FRANCE

1,96 \$ / kg **LB .89**



**La Cuisinière**  
"mon amie"  
DE CHEMINE

2 moyens faciles de monter cette batterie de cuisine exclusive!

	(1) Recus et solide en argent	(2) Prix de détail spécial
MA 121 Poêle 20,5 cm (à sauté)	3 955 plus 400\$ de recus	11 995
MA 122 Poêle 25,4 cm (à sauté)	10 955 plus 400\$ de recus	16 995
MA 123 Poêle 20,3 cm (friture)	8 955 plus 400\$ de recus	14 995
MA 124 Poêle 25,4 cm (friture)	11 955 plus 400\$ de recus	17 995
MA 125 Poêle 26,6 cm (câpres)	11 955 plus 400\$ de recus	17 995
MA 126 Casserole 1,90 l - couv.	8 955 plus 400\$ de recus	14 995
MA 127 Casserole 1,90 l - couv.	11 955 plus 400\$ de recus	17 995
MA 128 Casserole 2,80 l - couv.	12 955 plus 400\$ de recus	18 995
MA 129 Fait-tout 4,70 l - couv.	17 955 plus 400\$ de recus	23 995
MA 130 Fait-tout 3,04 l - couv.	19 955 plus 400\$ de recus	25 995
MWX Wok chinois 35,5 cm	23 955 plus 400\$ de recus	29 995

(Taxe provinciale en sus.)

En exclusivité dans tous les supermarchés Provigo participants

**DÉTERSIF**  
POUR LA LESSIVE  
SURF

BTE DE 2 kg **2<sup>87</sup>**

**COCA-COLA**  
BOUTEILLES CONSIGNÉES  
DE 750 mL

6 POUR **2<sup>79</sup>**

**PIZZA SURGELÉES**  
CROUSTI-TENDRES DE McCAIN

EMB. DE 454 (OU 482 g) **2<sup>19</sup>**

**BOISSONS BANTAM**  
A SAVEUR DE FRUITS  
F.B.I.

EMB. DE 6 x 7 oz **.79**

**POIS VERTS**  
NO. 1 & 2, DE FANTAISIE  
D'ALBRAY

BTE DE 19 oz **.49**

**ADOUCISSEUR**  
POUR TISSUS  
LA PARISIENNE

CONT. DE 3,6 litres **1<sup>97</sup>**

**BRIQUET**  
AU BUTANE  
BIC

CHACUN **.99**

**BEURRE**  
DE SUCRE  
MAP-O-SPREAD

CONT. DE 14 oz **.99**

**TOMATES**  
DE CHOIX  
PROVIGO

BTE DE 28 oz **.83**

**FÈVES AU LARD**  
SAUCE TOMATES  
CLARK'S

BTE DE 14 oz **.76**

**CHOUX VERTS**  
CANADA NO. 1  
PRODUIT DU QUEBEC

EMB. DE 2,27 KG (5 LB) **.89**

**POIREAUX**  
PRODUIT DU QUEBEC

3 POUR **1<sup>29</sup>**

**MARMELADE**  
ORANGE OU 3-FRUITES  
LAURA SECORD

BICAL DE 750 mL **1<sup>99</sup>**

**MACEDOINE**  
DE CHOIX  
PROVIGO

BTE DE 19 oz **.54**

**PAIN DE VIANDE**  
ROY ALL  
BURNS

BTE DE 13 oz **1<sup>37</sup>**

**BROCOLI**  
PRODUIT DES ETATS-UNIS  
GROSSEUR 18

CHACUN **1<sup>19</sup>**

**CLÉMENTINES**  
PRODUIT D'ESPAGNE

1,74 \$ / kg **LB .79**

**EPINARDS**  
PRODUIT DES ETATS-UNIS

EMB. DE 283,5 G (10 OZ) **.79**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!  
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI, 9 JANVIER 1982

LES PHOTOS DE CES PAGES NE SERVENT QU'À IDENTIFIER  
LES MARQUES DÉPOSÉES. LE TEXTE PRÉVAUT  
EN TOUTE OCCASION.

LES SUPERMARCHÉS **provigo**





## Les événements dans Kamouraska-L'Islet...

(Suite de la page B-2)

Lors de son assemblée générale annuelle, Centraide Portage-Taché se donnait un nouveau président en la personne de l'abbé Charles Aimé Anctil, curé de St-Gabriel de Kamouraska. On en a profité aussi pour rendre hommage à M. Benoit Pelletier, qui a oeuvré au sein de cet organisme durant quinze ans.

Mandatée par les municipalités de St-Aubert et de St-Jean Port-Joli, la firme Couture, Leclerc et Associés fournissait un rapport préliminaire en juillet par lequel on précisait qu'environ 800 gallons impériaux d'eau potable pourraient être tirés de la rivière Trois-Saumons.

Dans le but de doter La Pocatière d'un kiosque touristique régional, le Cercle des Affaires de La Pocatière, lançait, en juillet 1981, une campagne de souscription populaire dont l'objectif était fixé à 20 000\$.

Ayant donné son appui financier à la Corporation de l'Amphithéâtre L'Islet Nord, la municipalité de St-Damase voit cette décision être contestée par un groupe de citoyens qui demandent la tenue d'un référendum. Cependant, celui-ci n'aura jamais lieu.

Au cours de la dernière semaine de juillet, St-Jean Port-Joli était en fête. Malgré un gros travail de préparation, il semble que les gens ont boudé cette manifestation que l'on voulait importante. On se demande même si l'expérience sera reprise en 1982.

### AOUT

Au début du mois d'août, nous apprenions que les autorités de Ville de La Pocatière venaient de se lancer à la recherche d'un nouveau directeur de police. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre d'une restructuration complète du service de police afin de mieux répondre aux attentes des citoyens.

Puis, à la surprise générale, toute la Côte-du-Sud est littéralement noyée par la pluie. Dans notre secteur, c'est la municipalité de St-Pacôme qui est la plus durement touchée. Pendant ce temps, la station météorologique de la ferme expérimentale fédérale de La Pocatière enregistrait 5,69 pouces de pluie en 36 heures, ce qui n'est pas loin d'un record. Plusieurs citoyens âgés que nous avons rencontrés disent n'avoir jamais vu pareil déluge, même à la fonte des neiges.

La bisbille s'installe au sein de la Zec Chapais alors qu'un groupe de membres de l'Association réclament le retrait du Lac de l'Est du territoire de la Zec. Au cours d'une assemblée générale, fort houleuse, le groupe aura gain de cause et

le gouvernement répondra à leur demande, en fixant par décret les nouvelles limites de la Zec.

Au début du mois d'août, un incendie d'origine suspect causait pour environ 60 000\$ de dégâts au Restaurant-Motel Grand Prix, situé en bordure de la Transcanadienne, à St-Jean-Port-Joli.

Après St-Philippe-de-Néri, qui se verra doté de 13 logements à prix modique, c'est au tour de Mont-Carmel de lancer ses appels d'offres pour la construction de 15 logements semblables.

Réunie en assemblée générale annuelle, à St-Jean Port-Joli, la régionale des Chambres de commerce recevait M. Raymond Blais, nouveau président de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins.

Lors de l'inauguration d'un séchoir solaire de type semi-industriel, par le Cegep de La Pocatière, nous apprenions qu'il était possible de transformer la tourbe en charbon, grâce au procédé de la pyrolyse. L'expérience, pour le moins concluante, a été menée par un groupe de six étudiants de La Pocatière, dans le cadre d'un projet Canada Été 81.

### SEPTEMBRE

Au cours de la première fin de semaine de septembre, la population de St-Damase festoie de belle façon à l'occasion de la neuvième édition du Festival du poulet. Un programme varié attendait les visiteurs.

L'ancien évêché de Ste-Anne, aussi connu sous le nom de Maison Gagné abritera dorénavant les

bureaux des services diocésains. Rebaptisée Maison Desrochers, en l'honneur du premier Evêque, la maison était officiellement inaugurée au début de septembre. Les travaux de transformation auront coûté près de 90 000\$.

Vers la même époque, un groupe d'une quarantaine de résidents de Rivière-Ouelle s'envolaient vers la France, à la recherche des origines du premier Lévesque arrivé au Canada, établi à Rivière-Ouelle au XVII<sup>ième</sup> siècle.

A son tour, le centre éducatif d'Ixworth, situé au sud de St-Onésime éprouve des difficultés. On se demande même si le centre pourra opérer durant la saison hivernale. Heureusement, grâce au bénévolat et à l'implication des membres, le centre demeurera accessible à la population.

Le 8 septembre, un violent incendie a complètement détruit l'hôtel-restaurant La Coupe, au Lac Trois-Saumons. Attisé par de forts vents, l'incendie s'est même propagé à la forêt environnante.

Fier de ses toutes nouvelles installations, le Cegep de La Pocatière en a fait profiter la population régionale en ouvrant au public son centre sportif.

### OCTOBRE

Un nouveau Conseil des Chevaliers de Colomb fait son apparition dans la région, plus précisément à St-Jean Port-Joli. Le Conseil regroupera les paroisses de St-Jean Port-Joli, St-Aubert, St-Damase, Ste-Louise et St-Roch-des-Aulnaies qui, auparavant, relevaient du Con-

seil de L'Islet.

Maire de St-Jean Port-Joli depuis 1964, le Dr Fernand Lizotte annonce qu'il se retire, non sans affirmer qu'il demeurera toujours à la disposition de ses concitoyens. Homme coloré, le Dr Lizotte fut l'un des plus grands politiciens qu'ait connus le comté de L'Islet.

Après plusieurs mois de tergiversations, le Club de ski de la Côte-des-Chats et la municipalité de St-Pacôme finissent par s'entendre quant à l'achat, par la municipalité, du centre de ski.

S'étant fixé un objectif de 20 000\$. Centraide Portage-Taché a choisi M. André Rousseau, de St-Jean Port-Joli comme président d'honneur de sa campagne de financement.

Pendant ce temps, la Fédération de l'U.P.A. de la Côte-du-Sud tenait son assemblée générale annuelle. C'est à cette occasion que M. Jean Bernier, de St-Cyrille était reconduit à son poste de président pour un second mandat.

A la fin d'octobre, le Cegep de La Pocatière annonçait qu'il serait



Le restaurant de La Coupe au Lac Trois-Saumons était consumé par les flammes le 8 septembre.

l'hôte, en mai 1982, d'une exposition scientifique pan-québécoise. Pour l'obtention de cette exposition, La Pocatière faisait la lutte aux régions de Montréal et du Saguenay-Lac St-Jean.

A la mi-octobre, on assiste aux élections municipales. Peu de changements sont enregistrés dans les diverses localités que nous desservons. Seules quelques municipalités ont de nouveaux maires. Ce sont

St-Roch-des-Aulnaies (Mme Lise Picard), St-Aubert (M. Denis Charrois), St-Jean Port-Joli (M. Marc-Arthur Deschênes), Mont-Carmel (M. Clément Rivard) et St-Philippe-de-Néri (M. Benoit Morneau).

### NOVEMBRE

A la suite des inondations du mois d'août, le

gouvernement du Québec a décidé de prendre en charge les travaux de nettoyage et de réfection des rives de la rivière Ouelle, entre St-Pacôme et Rivière-Ouelle. L'opération a pour but de préserver les terres agricoles qui bordent ce cours d'eau.

(Suite à la page B-17)



- Examen de la vue
- Verres de contact
- Choix de montures

Dr Lucie Charette, s.d.

CLINIQUE MÉDICALE ST-PAMPHILE  
9 Rue Principale (Bureau des médecins)

Pour rendez-vous 356-3357

**DENIS CARON,** entrepreneur-peintre  
A CONTRAT OU A L'HEURE  
Route 2, St-Jean Port-Joli, Tél.: 598-3005

## L'ELECTRO-THECK FM LTÉE

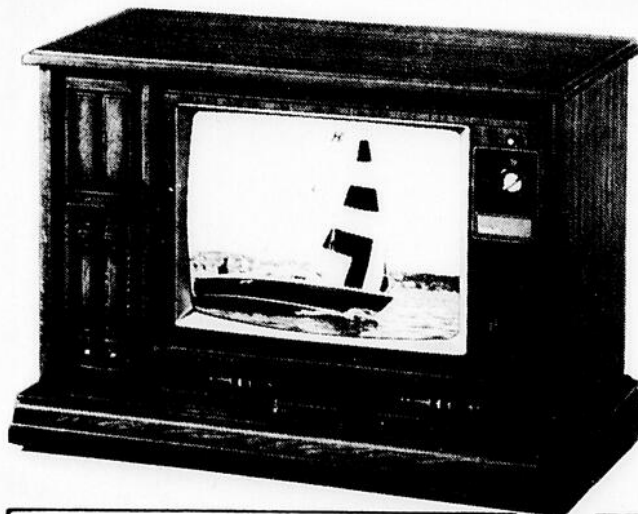
Centre de vente autorisé  
Radio Shack

Place Brunelle St-Pamphile 365-3375

**GRANDE  
VENTE  
COULEUR**

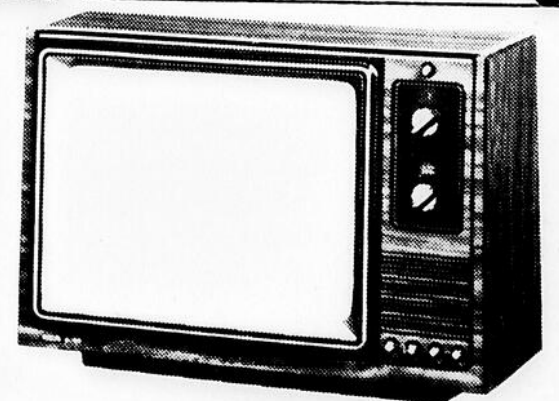
Meuble 26" RCA  
Garantie 3 ans

**689.\$**



T.V. couleur RCA 20"  
Garantie 3 ans

**399.\$**



### Dr Denis Ouellet, o.d.

OPTOMETRISTE

Examens de la vue. Choix de montures. Verres de contact  
8A, Ave. de Gaspé-Ouest  
Face au stationnement de l'église  
St-Jean Port-Joli, Cte L'Islet

Pour rendez-vous: 598-6128 - 598-6248



### Serge Jourdain d.d.

Denturologiste

C.L.S.C.  
St-Pamphile, Comte L'Islet  
Tél. 356-5284

## PAVILLON

PONTIAC BUICK LTEE

LA POCATIERE 866-2948

L'ENDROIT DU BON SERVICE

Route de l'Anse

LE CLIENT QUI ACHETE NOS PRODUITS  
SERA PLUS SATISFAIT  
QUE TOUT AUTRE

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 9 janvier 1982 inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les illustrations de ces pages ne servent qu'à représenter la marque des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions.



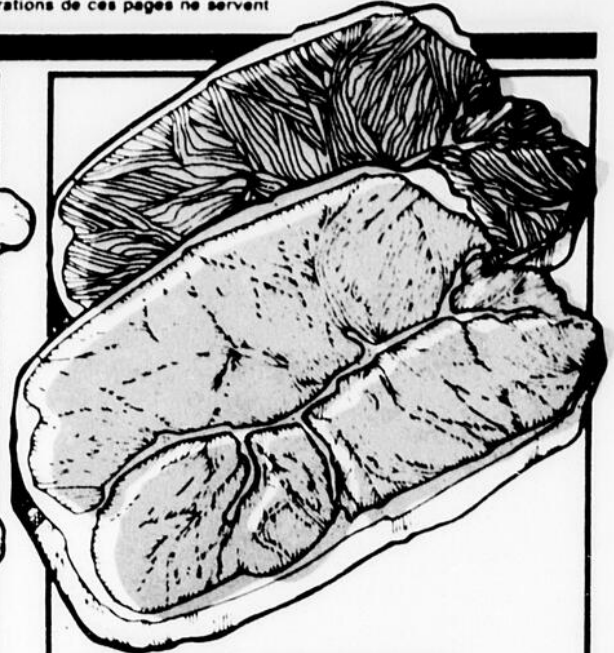
**TOMATES**  
de choix  
ST-CASTIN  
bte 795 ml  
28 oz

**.69**



**POMMES DE TERRE**  
Canada #1  
légumes du N.-B.  
sac de 22,68 kg ou 50 lb

**3 49**



**BIFTECK DE RONDE**  
désossée, tranche entière  
boeuf Canada catégorie "A"

**2,18 \$/lb**

**EPICIERIS UNIS**

**CASINO**

**JUS D'ORANGE**  
sucré  
ST-CASTIN  
bocal 1.81 litre  
64 oz

**.99**

**SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS**  
HABITANT  
bte 540 ml  
19 oz

**.49**

**MOUTARDE PRÉPARÉE**  
KRAFT  
bocal 340 ml  
12 oz

**.29**

**MARGARINE MOLLE**  
THIBAUT  
cont. 907 g  
2 lb

**1 49**

**POMMES ROUGES**  
délicieuses  
Canada extra de fantaisie  
fruits de C.-B.  
calibre 125

**.59 /lb**

**CHOUX VERTS**  
Canada #1  
légumes du Québec  
calibre moyen

**.15 /lb**

**ORANGES À JUS**  
fruits de la Floride  
sac de 2,27 kg ou 5 lb

**1,58 \$**

**PAMPLEMOUSSES**  
à chair dorée  
fruits de la Floride  
calibre 48

**6/1,09 \$**

**JUS DE CITRON**  
pur  
marque LAZY  
produit de l'Italie  
cont. 200 ml

**.89**

**ROSBIF POINTE DE SURLONGE**  
ou croupe désossée  
boeuf Canada  
catégorie "A"

**2,88 \$ /lb**

**BIFTECK SURLONGE**  
boeuf Canada  
catégorie "A"

**2,98 \$ /lb**

**BIFTECK INTÉRIEUR DE RONDE**  
boeuf Canada  
catégorie "A"

**2,88 \$ /lb**

**BIFTECK ATTENDRI**  
(coupe extérieur de ronde)

**2,88 \$ /lb**

**SAUCISSES FRAÎCHES**  
pur porc sur plateau  
BILOPAGE

**1,98 \$ /lb**

**BIFTECK D'ALOYAU**  
(T-Bone)  
boeuf Canada  
catégorie "A"

**3,28 \$ /lb**

**CRETONS**  
BILOPAGE 275 g

**1,88 \$**

**BOEUF HACHÉ**  
mi-maigre

**1,98 \$ /lb**

**JUS DE TOMATES**  
Canada de fantaisie  
AYLMER  
bte 540 ml/bte 19 oz

**.49**

**POIS VERTS**  
de choix  
grosseurs assorties  
AYLMER  
bte 284 ml/bte 10 oz

**3/.99**

**SAUCE CHINOISE**  
ST-ARNAUD  
bout. 142 ml/bout. 5 oz

**2/.89**

**THÉ EN SACHETS**  
prior pack  
SALADA cello 100

**1.89**

**MÉLANGE À GÂTEAUX**  
blanc ou chocolat  
ROBIN HOOD  
bte 510 g/bte 18 oz

**.99**

**RAISINS**  
SUN MAID  
bte 750 g

**3.39**

**MAIS EN CRÈME**  
AYLMER  
bte 284 ml/bte 10 oz

**2/.99**

**FÈVES VERTES**  
coupées de choix  
AYLMER  
bte 284 ml/bte 10 oz

**3/1.09**

**FÈVES JAUNES**  
de choix  
AYLMER  
bte 284 ml/bte 10 oz

**3/1.09**

**POIS & CAROTTES**  
AYLMER  
bte 284 ml/bte 10 oz

**2/.79**

**NOURRITURE POUR CHIENS**  
boeuf/poulet  
TOP  
bte 723 g/bte 25 1/2 oz

**2/.99**

**SACS À DÉCHETS**  
extérieur  
CAPRICE  
pqt 10

**1.49**

**SACS À DÉCHETS**  
intérieur  
CAPRICE pqt 10

**.69**

**MOUCHOIRS DE PAPIER**  
couleurs assorties  
ROYALE bte 60

**.49**

**ASSOULISSEUR DE TISSUS**  
LA PARISIENNE  
cont. 3.6 litres

**2.09**

**DÉTERSIF EN POUDRE**  
PUNCH  
bte 6 litres

**3.99**

**SAVON DE TOILETTE**  
blanc  
PALMOLIVE pqt 3 barres

**1.29**

**SIROP CONTRE LA TOUX**  
DR J.O. LAMBERT  
bout. 180 ml

**1.69**



**ESSUIE-TOUIT**  
à motifs  
blancs  
ROYALE pqt 2 rlx

**1<sup>15</sup>**

**MOUCHOIRS DE PAPIER**  
Chubby  
KLEENEX bte 150

**2/.85**

**JUS DE TOMATES**  
Canada de  
fantaisie  
ST-CASTIN  
bte 1.36 litre  
48 oz

**.75**

**KETCHUP AUX TOMATES**

ST-CASTIN  
bout. 909 ml  
32 oz

**1.35**

**TOMATES**

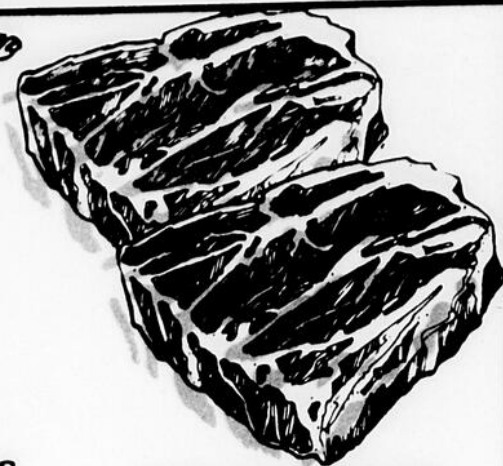
de choix  
ST-CASTIN  
bte 540 ml  
19 oz

**.65**



**CAROTTES LAVÉES**  
Canada #1  
légumes du Québec  
sac de 2.27 kg ou 5 lb

**.78**



**RÔTI DE PALETTE**  
boeuf Canada catégorie «A»

**1,18\$/lb**

**RAISINS ROUGES EMPEREUR**  
Canada #1 fruits des Etats-Unis

**1,04\$/lb**

**ROSBIF DE CÔTES CROISÉES**

ou petit os de l'épaule  
boeuf Canada catégorie «A»

**1,78\$/lb**

**POMMES VERTES**  
GRANNY SMITH  
Canada de fantaisie  
fruits de la France  
calibre 125

**89¢/lb**

**SAUCISSES FRAÎCHES**

pur porc  
sur plateau  
BILOPAGE

**1,98\$/lb**

**JUS DE CITRON pur**  
marque LAZY  
produit de l'Italie  
cont. 200 ml

**.89**

**ORANGES À JUS**

fruits de la Floride  
sac de 2.27 kg ou 5 lb

**1.58 \$**

**CRETONS**

BILOPAGE 275 g

**1.88 \$**

**HEM**

**ÉPICERIE**

**CACAO PUR**

FRY'S  
bte 250 g

**2.65**

**PAPIER HYGIÉNIQUE**

amande/blanc/  
jaune/rose  
ROYALE  
pqt 8 rlx

**2.85**

**EAU DE JAVEL**

LA PARISIENNE  
cont. 3.6 litres

**1.25**

**DÉTERSIF LIQUIDE**

WISK  
cont. 500 ml

**.85**

**SAVON DE TOILETTE**

blanc ou citron  
SUNLIGHT  
pqt 3

**.85**

**SACS À DÉCHETS**

pour l'extérieur  
GLAD  
pqt 10

**1.65**

**PÊCHES DEMIES**

catégorie de  
choix  
HENLEY  
bte 795 ml  
28 oz

**.95**

**CRISTAUX DE SAVEUR**

d'orange ou  
raisins  
PRÉSI-  
DENT  
env. 92 g

**3/.99**

**SAUCE À LA VIANDE**

pour spaghetti  
CATELLI  
bte 795 ml  
28 oz

**1.45**

**JAMBON PICNIC**

MAPLE LEAF  
bte 454 g  
1 lb

**2.95**

**CHAMPIGNONS  
TRANCHÉS**

GREEN GIANT  
bocal 284 ml  
10 oz

**.95**

**SAUCE POUR  
SANDWICHS CHAUDS**

GAZA  
bte 540 ml

**.59**

**POIS VERTS**

grosseurs  
assorties  
LIBBY  
bte 284 ml  
10 oz

**2/.79**

**BOEUF HACHÉ**  
mi-maigre

**1,98\$/lb**

**PAIN DE POULET**

ST-CASTIN

**1,49\$/lb**

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 9 janvier 1982 inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les illustrations de cette page ne servent qu'à représenter la marque de produits. Le texte prévaut en toutes occasions.

91, 5e Avenue  
L'Islet Ville

23, rue Principale  
Berthier-sur-Mer

Marché Bonsecours  
L'Islet Village

92, 3e Avenue  
Montmagny

St-Pamphile  
L'Islet

Alimentation Bernier  
Cap St-Ignace

Armagh  
Bellechasse

H. Nadeau et Fils Inc.  
St-Fabien de Panet

## 5 ans d'effort - 5 ans de succès

Nouveau Départ fête cet hiver son cinquième anniversaire. En effet, c'est en mars 1977 que ce programme d'orientation pour les femmes du deuxième âge était offert pour la première fois au YWCA de Montréal. Depuis ce

temps, plus de 5 000 femmes ont suivi le programme dans plus de vingt centres au Québec, ainsi qu'à Moncton et Shippigan au Nouveau-Brunswick. Le succès de Nouveau Départ repose sur l'implication et la

compétence de ses coordonnatrices et de ses animatrices et l'apport de personnes ressources hautement qualifiées. La structure du programme permet de rejoindre individuellement chaque participante de façon telle à la rendre apte à

effectuer un choix entre les options que le programme lui propose, soit le retour aux études, le retour au travail à temps plein ou partiel, le bénévolat ou l'engagement social et un regard neuf sur la vie au foyer.

Toutes les femmes intéressées à faire le point dans leur vie, à se réorienter, sont invitées à communiquer avec le Service de l'Éducation aux Adultes du Cégep de La Pocatière au numéro de téléphone 856-1525 poste 58.

Une soirée d'information aura lieu mardi, le 19 janvier 82.

Nouveau Départ a été conçu pour elles.



DON À LA FABRIQUE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE - M. Bernard Turmel, Directeur général de la Caisse populaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière remettait dernièrement un chèque au montant de 5 000 \$ à M. Joseph Anctil, Ptre. Curé de La Pocatière, pour la Fabrique de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

[Photo: Studio Boutet]

## Les événements dans Kamouraska-L'Islet...

(Suite de la page B-14)

La totalité des établissements de santé de notre région doivent se débattre pour atteindre les objectifs de compressions budgétaires que leur a fixé le ministère des Affaires sociales. Un peu partout, les dirigeants de ces établissements commencent à nous dire que les employés et bénéficiaires s'inquiètent fortement des coupures annoncées.

Se débattant avec des problèmes financiers, l'Association de Chasse et Pêche de Kamouraska a quand même décidé d'opérer le Centre Ixworth au cours de la prochaine saison, grâce surtout à l'implication des membres bénévoles. On étudie aussi les possibilités de doter le centre de son propre groupe électrogène, ce qui pourrait régler définitivement les problèmes financiers du centre.

Le Canadien National songe très sérieusement à fermer la gare de La Pocatière. Mises au fait de cette situation, les municipalités de Ste-Anne et de Ville de la Pocatière ont demandé à la compagnie une rencontre afin de connaître la teneur exacte des projets du C.N.

Le vieux quai de St-Jean Port-Joli connaîtra dans les prochains mois l'avenir que lui réserve Transports Canada. Une quarantaine de citoyens de cet endroit ne se sont pas gênés pour exprimer leurs arguments afin de conserver ce témoin de l'histoire maritime de la Côte-du-Sud.

### DECEMBRE

La Chambre de Commerce de Ste-Anne-de-La Pocatière, fondée en juin présentait, au début de décembre, un document bien étayé par lequel elle lançait un appel à la concertation en matière de développement économique et industriel. A la même occasion, elle rendait hommage à une personne ayant contribué au développement de son milieu, soit M. Jean-Louis Chouinard, président de Cablo-distribution de la Côte-du-Sud.

Au même moment, nous apprenions que la compagnie Pocatec Inc. songeait à se construire à La Pocatière mais qu'elle éprouvait certaines difficultés à obtenir le terrain nécessaire à l'intérieur des limites de la ville. La compagnie a même été approchée par d'autres

localités de la région qui voudraient bien la voir s'établir chez elles.

Tout dernièrement, nous apprenions que serait le Vice-Premier Ministre, M. Jacques-Yvan Morin qui présiderait les cérémonies d'inauguration du nouveau Cégep de La Pocatière. D'autre part, c'est le pianiste André Gagnon, originaire de St-Pacôme qui donnera le premier spectacle professionnel dans le nouvel amphithéâtre.

Du côté sportif, un jeune judoka de La Pocatière, Ho Ta, 16 ans a vivement impressionné les experts lors d'une compétition qui se tenait à Beauport. On parle même de prodige... Ho Ta ne pratique le judo que depuis un an et demi et détient déjà une ceinture verte. Lors de cette compétition, il s'est même permis des victoires contre des ceintures marrons.

Après un an d'absence, la taxe scolaire refait son

apparition à la Commission scolaire de La Pocatière. Cette mesure est rendue nécessaire à la suite des compressions budgétaires imposées par le ministère de l'Éducation.

A la recherche d'un nouveau directeur de police, la Ville de La Pocatière apprenait, en décembre, qu'aucun des huit candidats inscrits n'était apte à remplir ce poste. La ville devra donc choisir quelqu'un d'autre parmi une liste que lui fournira la Commission de police du Québec ou lancer un nouveau concours.

La tristement célèbre compagnie Les Aliments Maxi était officiellement mise en faillite au cours du mois de décembre. La première assemblée des créanciers avait lieu le 21 décembre, à Rivière-du-Loup. Ceux-ci devraient vraisemblablement tout perdre puisque l'actif de la compagnie indiquait zéro (0) au 3 décembre dernier.



**Victorien Joncas** trac

**P. A. Boutin Inc.**  
Assurances

St-Roch des Aulnaies  
**354-2352**

Résidence fin de semaine:  
**354-2888**

### ASSURANCES GÉNÉRALES

Automobiles-propriétaires occupants-locataires  
occupants-responsabilité-commerciales-  
cautionnement-marines

### ASSURANCE-VIE

—Risques réguliers — Assurance revenu — Risques  
aggravés — Assurance santé — Fond de  
pension — Assurances accidents

**LAUZON**  
269 St-Joseph  
833-7541

**QUÉBEC**  
71, St-Pierre  
692-0660

## SUPER VENTE DE JANVIER

Débutant le 7 janvier à 9 hres

**20%**  
À  
**50%**

sur tous les vêtements  
hommes et dames  
sans exception

Chez **Khazoom**  
LTÉE

A votre service depuis 50 ans

Centre-ville . La Pocatière

Tél: 856-1492

# LES SPORTS

## Ligue de Hockey Mineur Pascal-Taché



**UN CONCOURS DE PANACHE REUSSI-** Le Club Lions de Ste-Perpétue réussit toujours à intéresser une foule de chasseurs à son concours de panache. Cette année encore plus de 500 personnes prenaient part à la soirée de remise des trophées où M. Maurice Thibodeau de Ste-Perpétue remporta les honneurs pour son panache d'original, Henri Sylvestre de Montmagny pour celui du caribou et Donald Caron de Cap-Saint-Ignace pour celui du chevreuil. Annuel, ce concours demeure une activité du Club Lions local qui consacre les profits à l'aménagement du terrain de tennis et à ses oeuvres. Sur la photo, nous apercevons de g. à d. M. Thibault, Claude Chassé président du Club Lions Ste-Perpétue, l'abbé Rosaire Deschênes, Maurice Pelletier organisateur du concours, Henri Sylvestre gagnant et Daniel Gagnon juge du concours.

(A.F. Peuple-Courrier)

Comme à l'habitude les parties ont été disputées à l'aréna de St-Pamphile. Dans la catégorie Pee-Wee, le Richelieu de St-Jean Port-Joli a remporté sa première victoire de la saison aux dépens du Legros et Frères de St-Pamphile par le pointage de 5 à 2.

Les pointeurs du Richelieu ont été Steve Gamache avec trois buts, Jean-René Toussaint et Francis Thériault ont complété le pointage pour le Legros et Frères Elvis Pellerin et Claude Berger.

Du côté Bantam, de nouveau une victoire pour les porte-couleurs de St-Jean Port-Joli soit l'Armée Rouge au compte de 7-2 sur le CMSL de St-Pamphile. Les compteurs du St-Jean, Richard Gagnon

trois buts, Eric Bourgault, Gino Caron, Dominique Lizotte et Pierre Bélanger pour St-Pamphile Joël Pellerin et Michel Bourgault.

Mais pour le Midget, le Dismat de St-Pamphile a gagné sur le Garage Laurent St-Pierre de St-Jean Port-Joli au compte de 4-3. Les compteurs du Dismat, Christian Vaillancourt deux buts, Gilbert Vaillancourt et

Robin Anctil. Ceux du Garage L. St-Pierre, Jean-Marc Fournier deux et Daniel Giard.

Nous profitons de l'occasion pour offrir nos vœux à nos supporters, aux bénévoles, aux joueurs et à tous ceux qui travaillent pour l'essor du hockey. Bonne et Heureuse Année à tous.  
Josée Caron publiciste

### LIGUE MINEURE PASCAL-TACHE CLASSEMENT AU 20 DECEMBRE 81

Pee-Wee	PJ	G	P	N	PTS
C.M.S.L. St-Pamphile	11	7	2	2	16
St-Pamphile Pièces	11	4	2	5	13
Legros et Frères, St-Pam	11	4	3	4	12
Richelieu, St-Jean	11	0	8	3	3
Bantam					
	PJ	G	P	N	PTS
Matériaux Blanchet, St-Pam	12	9	2	1	19
C.M.S.L. St-Pamphile	12	5	5	2	12
Armée Rouge, St-Jean	12	1	8	3	5
Midget					
	PJ	G	P	N	PTS
Maibec St-Pamphile	12	5	3	4	14
Dismat St-Pamphile	12	5	4	3	13
Garage L. St-Pierre St-Jean	12	4	7	1	9

## Ligue Mineur St-Laurent

Toutes nos équipes ont été en action durant la période des Fêtes. Certaines en ont profité pour consolider leur avance et d'autres, moins chanceuses, ont perdu du terrain.

Pour la partie du 27 décembre, les Canotiers Atome ont perdu face à Vanier au compte de 4 à 2. Les marqueurs furent Steve Létourneau et Frédéric Bossé.

Ils se sont repris le 2 janvier en battant St-Georges au compte de 3 à 1. L'unique marqueur fut Derek Fortin. Derek a cinquante buts en vingt-deux parties cette saison.

Quant à eux, les Canotiers Pee-Wee ont été chanceux d'avoir un match nul contre Loretteville. Cette partie avait lieu le 27 décembre et les marqueurs furent Sylvain Côté et Simon Cloutier.

Face à Vanier le 3 janvier, une défaite de 4 à 3. Les marqueurs furent Jean-F. Dubé, Mario Boulet et Stéphane Moreau.

La partie disputée le 27 décembre 1981, a permis aux Canotiers Bantam de finir l'année 1981 en beauté. En effet un match nul de 4 à 4 contre l'équipe de 1ère position est toujours une victoire morale, surtout si on doit effectuer un retour en troisième position pour combler le déficit. Les marqueurs furent Jean-Rémi Caron avec un "tour du chapeau". Réjean Paquet compléta le pointage.

Par contre face à St-Georges le 2 janvier 81, ces mêmes Canotiers Bantam se sont inclinés 5 à 0. Une équipe décimée par les blessures et les absences devant être comblées par des joueurs de moindre calibre peut paraître une excuse valable.

Quant aux Canotiers Midget, ils sont en train

d'épeler le mot victoire avec des majuscules partout. En effet le 27 décembre ils ont blanchi Loretteville 6 à 0. Michel Boulet avec trois buts, Simon Dallaire, Alain Côté et Simon Paquet avec un chacun furent les marqueurs. Stéphane Guillemette en était à son deuxième zéro et a dû se signaler à quelques occasions.

Dimanche dernier, face à Vanier, les Canotiers Midget ont continué leur travail en défaisant l'adversaire au compte

de 6 à 3. Les marqueurs furent Michel Boulet avec deux, Philippe Chabot, Eric Gaudreau, Raynald Nolin, Jérôme Masson avec un chacun. Stéphane Guillemette a connu un bon match ainsi qu'Alain Boulanger reconnu comme un travailleur infatigable. Alain Côté par ses mises en échec corporelles et au bâton tant à l'offensive qu'à la défensive a su donner le tempo au match.

J.-Maurice Ouellet directeur AHGM

### Ligue de ballon-sur-glace K.L. Inc.

## Inter Adrien Lévesque 1 vs Caisse Pop 5

1ère rencontre du lundi 28 décembre 81. Dixie Lee La Pocatière 5 vs Loisirs St-Roch des Aulnaies 2.

Les compteurs du Loisir St-Roch: 1er Dominique Thériault, Mario Cloutier, Mario Bernier. 2ème Mario Bernier, Dominique Thériault, Benoit Grenier. Et maintenant ceux du Dixie Lee: 1er Alain Pelletier, Germain Charest, Richard Courcy. 2ème Régis Lévesque, Mario Charest, Jocelyn Lévesque. 3ème Régis Lévesque, Germain Charest. 4ème Mario Charest, Régis Lévesque, Daniel Bérubé et 5ème Daniel Bérubé, Régis Lévesque, Mario Charest.

2ème rencontre Commandos St-Pacôme 0, Hôtel Restaurant Bonnet Rouge St-Jean 2.

Les compteurs pour le Bonnet Rouge le 1er à 6.21 de la première période: Yves Dubé sur des passes de Bernard Robichaud (Guy) et Jean-Louis Dupont leur 2ème à 7.50 de la deuxième période Bernard Robichaud (Guy) sur des passes de Jean-Louis Dupont et Yves Dubé. Claude

Miville était dans les filets pour inscrire le blanchissage du Bonnet Rouge.

3ème rencontre L'Ensemble La Pocatière 5, Mousquetaires St-Denis 1.

Le seul but des Mousquetaires a été marqué à 12.45 de la 1ère période par Marc Soucy sur une passe de Pierre Leclerc. Pour L'Ensemble le 1er Mario Chénard, Gérald Lemieux, 2ème Yves Lizotte, Alfred Ouellet, 3ème Réjean Ouellet, Dominique Bois, Sylvain Bouchard. 4ème Dominique Bois, Réjean Ouellet, Sylvain Bouchard. 5ème Michel Dubé, Ghyslain Bouchard, Yves Lizotte. L'Ensemble avec cette victoire reste à trois points du Dixie Lee et de la première position.

4ème rencontre Inter Adrien Lévesque La Pocatière 1, Caisse Pop Rivière-Ouelle 5.

Le seul but du Inter Adrien Lévesque a été marqué à 10.00 de la première période par Robert Bélanger sur des passes de Serge Lizotte et Clément Lapierre. Pour la Caisse Pop le 1er Mario Labbé, Benoit

Dubé, Gaston Charest. 2ème Gérald St-Pierre, Clermont Labbé, Gaston Charest. 3ème Clermont Labbé, Mario Labbé. 4ème Gaston Charest, Réjean Hudon et 5ème Mario Labbé, Gérald St-Pierre, Clermont Labbé. La Caisse Pop avec cette victoire s'approche seulement à un seul point de la troisième position de tenue par le Loisir St-Roch.

Prochaines rencontres

lundi le 11 janvier 1982. 8h 30: Mousquetaire St-Denis vs Caisse Pop Rivière-Ouelle.

9h 15 Hôtel Restaurant Bonnet Rouge St-Jean vs L'Ensemble La Pocatière.

10h00 Dixie Lee La Pocatière vs Commandos St-Pacôme.

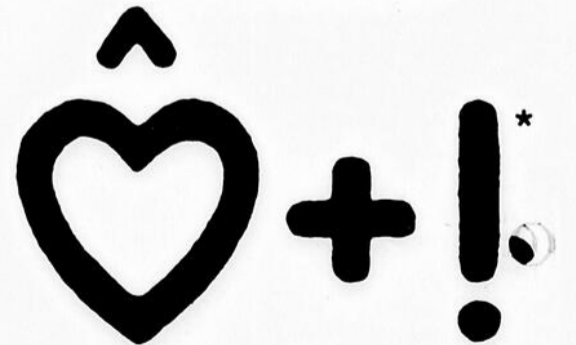
10h 45 Inter Adrien Lévesque La Pocatière vs Loisirs St-Roch des Aulnaies.

Serge Bélanger.

### LIGUE LAURENTIDE K.L. INC. CLASSEMENT AU 29 DECEMBRE 81

Noms d'équipes	PJ	PG	PP	N	BP	BC	PTS
1 Dixie Lee La Pocatière	14	13	0	1	59	14	27
2 L'Ensemble La Pocatière	14	11	1	2	53	13	24
3 Loisirs St-Roch des Aulnaies	14	7	5	2	27	26	16
4 Caisse Pop Rivière-Ouelle	14	6	5	3	35	30	15
5 Mousquetaire St-Denis	14	4	6	4	29	27	12
6 Hôtel Restaurant Bonnet Rouge	14	4	8	2	19	23	10
7 Commandos St-Pacôme	14	2	11	1	17	35	5
8 Inter Adrien Lévesque	14	0	13	1	5	74	1
Noms de joueurs, club					BUT	ASS	PTS
1 Mario Charest, Dixie Lee					9	19	28
2 Régis Lévesque, Dixie Lee					14	12	26
3 Daniel Bérubé, Dixie Lee					7	13	20
4 Mario Chénard, L'Ensemble					14	4	18
5 Germain Charest, Dixie Lee					7	10	17
6 Réjean Ouellet, L'Ensemble					6	10	16
7 Mario Labbé, Caisse Pop					8	7	15
8 Marcel Chénard, L'Ensemble					12	1	13
9 Gérald St-Pierre, Caisse Pop					7	6	13
10 Richard Courcy, Dixie Lee					8	3	11
Moyenne défensive des équipes							
1 L'Ensemble	14	13	0.93	5			
2 Dixie Lee	14	14	1.00	5			
3 Bonnet Rouge	14	23	1.64	3			
4 Loisirs St-Roch	14	26	1.85	5			
5 Mousquetaire	14	27	1.93	4			
6 Caisse Pop	14	30	2.14	3			
7 Commandos	14	35	2.50	1			
8 Inter Adrien Lévesque	14	74	5.29	1			

Le téléthon de la paralysie cérébrale



moi, j'y crois!

\* Aimer en langage Bliss

# Les quilles

# Le Tournoi Provincial Pee-Wee de Montmagny revivra, du 13 au 18 janvier

## LIGUE FEMINE DES PETITES QUILLES ST-JEAN PORT-JOLI

Rang, nom	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY
1 Lorraine Bourgault	42	206	461	6083	135.1
2 Annette Leclerc	45	177	457	5975	132.7
3 Huguette Gauvin	45	211	465	5834	129.6
4 Réjeanne D. Robichaud	42	187	504	5688	126.4
5 Céline S. Gagné	45	192	425	5642	125.3
6 Céline S. Dionne	45	181	427	5496	122.1
7 Raymonde Pelletier	36	163	410	5490	122.0
8 Noëlla Bernier	45	155	437	5179	115.0
9 Fleurette Bérubé	33	171	388	5056	112.3
10 Denise C. Lafleur	45	168	409	5016	111.4

## POSITION DES EQUIPES

Equipes	QUI	PTS
1 Dionne Gaz Bar	26120	84
2 Caisse Populaire St-Jean	25322	66
3 Alimentation A. Dumas Inc.	24492	54
4 L'Auvergnat	23925	36
5 DE LA SEMAINE: Huguette Gauvin		191
6 DE LA SEMAINE: Huguette Gauvin		430
7 A BATTRE		211
8 P.H.S. Huguette Gauvin		504
9 P.H.T. Réjeanne D. Robichaud		
10 Gisèle G. Dureau statisticienne		

## LIGUE DE QUILLES COUCHE-TARD CLASSEMENT AU 17 DECEMBRE 81

Equipes	1	2	3	TOT	PL	TOT	PTS
Centre de Débrossage	776	794	783	2353	16	38595	83
Lacombé Irving	758	828	800	2386	16	37904	74
Restaurant La Détente	730	818	792	2340	16	37712	63
Fernand Langlois	817	789	810	2416	16	37398	62
Viateur Caron	837	763	711	2311	16	37687	59
Motel La Plage	790	685	801	2276	16	37491	57
Lemieux et Fils	783	735	792	2315	16	37133	50

Joueurs	1	2	3	TOT	PL	TOT	PTS
1 Hervé Caron	21	253	675	900	3877	184.13	2
2 Régis Ouellet	45	221	593	455	7853	175.23	5
3 Raymond Gaumond	45	212	576	493	7130	171.35	5
4 André Gendreau	45	207	573	513	7597	168.37	4
5 Clément Clavet	42	208	558	508	7067	168.11	5
6 Richard Boulet	48	209	578	494	8056	167.37	7
7 Alain Morin	45	212	580	466	7511	166.41	3
8 Jules Coulombe	36	208	572	469	5964	165.24	5
9 Mario Gaudreau	27	221	565	532	4503	166.23	3
10 Marcel Bilodeau	36	189	523	493	5921	164.17	6

RECORD DE LA LIGUE	PTS
P.H.S.E. Centre de Débrossage	946
P.T.S.E. Centre de Débrossage	2554
P.H.S.I. Hervé Caron	837
P.H.T.I. Hervé Caron	675
RECORD DE LA SEMAINE	PTS
P.H.S.E. Viateur Caron	837
P.H.T.E. Fernand Langlois	2418
P.H.S.I. EUGÈNE Bouffard	209
P.H.T.I. Eugène Bouffard	578
Alain Morin, statisticien	

C'est bien de bonne heure cette année le Tournoi Pee-Wee nous ont dit les généreux commanditaires du programme de notre tournoi.

En effet, le tournoi se déroulera du 13 au 18 janvier et tout sera mis en oeuvre pour faire revivre notre grand Tournoi Pee-Wee. Dans le Peuple du 30 décembre, vous avez, sans doute lu que le président d'honneur, M. Miche Dufour sera ici samedi le 16 janvier 1982 pour la mise au jeu officielle.

Montmagny sera représentée dans ce tournoi par six équipes. Cinq équipes représentant la ligue locale et la sixième la ligue mineure du St-Laurent. Espérons que les équipes de la ligue locale répètent les excellentes performances et que les Pee-Wee CC aient un rendement supérieur à celui de l'an passé.

Pendant le tournoi il sera facile de se procurer des souvenirs de toutes sortes: programmes, macarons, bâtons,

rondelles, etc... Si vous avez de la place pour loger un ou des Pee-Wee lors de la semaine (vendredi et samedi soir) communiquez à 248-6022

et demandez Denise. Merci à l'avance. Michel Fortin et Jacques Pelletier publicistes pour le tournoi

**"80 VOITURES VOLEES en 8 MINUTES!"**

ACHETER EN 10 MINUTES

LA BOUTIQUE

378,000

ACHETER EN 10 MINUTES

LA BOUTIQUE

354,000

ACHETER EN 10 MINUTES

LA BOUTIQUE

304,000

ACHETER EN 10 MINUTES

LA BOUTIQUE

248,000

**LES BOLIDES S'ENVOLENT**

vous entrainera à plus de 200 à l'heure!

La PLUS GRANDE DANSE DE VOL DE VOITURES JAMAIS MONTRÉE à l'écran!

par René Clément et Guy Bugey

2<sup>ème</sup> GRAND FILM

---

Un film FOX FOX

**FOU, FOU, FOU!**

PIERRE RICHARD

Un film de GÉRARD OURY

LE COUP DU PARAPLUIE

**CENTRE RECREATIF STE-PERPETUE**

Ste-Perpetue 359 2444

ELLE VOUS FERA ROUGIR... DE PLAISIR!

14 ANS

CINÉMA

**GOLDIE HAWN**

**LA BIDASSE**

---

**QUINT EASTWOOD**

14 ANS

CINÉMA

**ÇA VA COGNER...**

Représentation pour enfants

"Ca va cogner"

Dimanche à 14 hres Adm.: 1.00\$

**Du 8 au 11 janvier**

---

**Cinéma POCATIÈRE**

807, 4<sup>ème</sup> avenue 856 1862

Affiliation - Ciné Agence

**3 SUPER SEXE**

Voluptueusement Vôtre...

**La Vie CLANDESTINE**

d'une MÈNAGÈRE

**CANDIDE CECILIE**

D'adorables petites CHATTES

18 ANS

**A nous les BELLES DANOISES**

**8-9-10 janvier**

---

**Cinéma PORT-JOLI**

St-Jean Port-Joli 598 6403

Affiliation - Ciné Agence

Le seul club de la région... à la mesure de vos goûts

Bienvenue à notre Bar Salon

7 jours/semaine (11 h. a.m. à 3 h. a.m.)

Invitation spéciale à tous les sportifs

En vedette du jeudi au dimanche

**Duo Connection**

Pour février: Ray Arseno

Au Salon Rouge

du jeudi 7 janvier au dimanche 10 janvier

**"Gram" orchestre Rock**

Entrée libre tous les soirs

A surveiller: groupes à venir: "Corridor" - "Druids Kepps" - "Eyes" - "Octante" et plusieurs autres

---

**BAR BELLEVUE**

150 Boul. Taché ouest. Montmagny 248-7110

Utilisez nos stationnements prévus dans la cour de Blues et Tabac

Samedi le 9 janvier

Au Centre des Loisirs St-François

Soirée de la Bougie

Allumes-en une "Juste pour voir"

Bonne chance à tous

ORCHESTRE: GENDRON

Organisée par: LES LOISIRS DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.

259-7929

# C'est le temps de la pêche sous la glace à Lac Frontière

(Y.C.) Dans un récent communiqué, la direction régionale de Québec du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche invite les adeptes de la pêche à profiter, au cours des prochains mois, d'une activité de plein air quelque peu méconnue, mais néanmoins très intéressante: la pêche sous la glace.

Dans la région desservie par le Peuple-Courrier, seul le Lac Frontière est accessible à ce genre de pêche et ce, pour la cinquième saison consécutive.

Rejoint lundi matin, M. Raynald Simard, de l'Association Chasse et Pêche de Lac Frontière, nous révélait qu'à sa connaissance, aucune bonne prise n'aurait été capturée en hiver bien

que de nombreux pêcheurs aient taquiné le poisson en janvier et en février par les années passées. Pour la saison qui débute, il semble qu'il soit encore un peu tôt: la quantité énorme de neige jumelée avec le temps doux rendent l'aventure risquée pour l'instant. On attend cependant la visite de plusieurs pêcheurs dans les semaines à venir.

Pour pratiquer cette activité, il n'est pas nécessaire d'être un pêcheur expert. Il suffit en effet de se bricoler une ligne avec une branche d'arbre, ou encore, si l'on désire un instrument plus sophistiqué, de se fabriquer une "brimbale"; cette ligne est composée d'une partie fixe enfoncée dans la

neige et d'une partie mobile qui bascule une fois que le poisson a mordu à l'hameçon. Quelle que soit la ligne choisie, il faudra la munir d'un fil d'une douzaine de mètres et d'un hameçon que l'on garnira d'un ver ou d'un morceau de viande.

Cette activité nécessite cependant que l'on dispose d'un équipement

permettant de percer la glace et, d'autre part, que l'on connaisse les règlements, puisque la pêche d'hiver y est assujettie.

Enfin, le Lac Frontière n'est pas soumis à la saison de pêche selon les espèces mais est ouvert durant une période fixe, soit du 20 décembre 1981 jusqu'au 31 mars 1982. Bonne pêche!

## Ligue de ballon-sur-glace Trophée Godbout Enr.

La saison est amorcée dans la nouvelle ligue de ballon-sur-glace trophée Godbout Enr. Au total, quatre équipes ont adhéré à cette ligue et évolueront en programme double sur les patinoires extérieures. Il s'agit des équipes de St-Aubert, L'Islet, St-Cyrille et St-Eugène. Voici maintenant un sommaire des rencontres qui se sont déroulées à St-Cyrille le mardi 22 décembre 1981.

1ère partie: L'Islet vs St-Cyrille

St-Cyrille sort vainqueur de cette rencontre par le compte de 4 à 1. Les principaux compteurs pour le St-Cyrille ont été Richard Guimont avec deux buts, Daniel St-Pierre et Yvan Chamberland avec un but, une passe chacun, Gervais Pelletier avec

deux passes, et finalement Daniel Coulombe, Harold et Pierre Bernier avec une passe chacun. L'unique but du L'Islet fut compté par Claude Thibault assisté de Rémi Bernier.

2ème partie: St-Eugène vs St-Aubert

St-Eugène enlève les honneurs en blanchissant le St-Aubert par le pointage de 6 à 0. Les principaux artisans de cette victoire ont été Jean-Marc St-Pierre avec trois buts et une aide, Alain Côté avec quatre aides, Lionel St-Pierre avec un but et deux aides, Pierre St-Pierre avec deux buts et finalement Richard Caron, Serge Couillard et Germain Caron avec une aide chacun.

Serge Couillard, publiciste statisticien

## Ligue Olympique L'Islet-Montmagny

CLASSEMENT DU 30 DECEMBRE 81

MELLEURS COMPTEURS	BUT	ASS	TOT
1 Raynald Cloutier, St-P.	12	15	27
2 Pierre Bélanger, St-Jean	11	15	26
3 Bossé François, Cap St-I.	13	11	24
4 Jocelyn St-Pierre, St-P.	12	9	21
5 Marco St-Pierre, St-P.	9	11	20
6 André Cloutier, St-Jean	10	9	19
7 Gaétan Bernier, St-P.	9	9	18
8 Denis Bernier, Cap St-I.	7	11	18
9 René Gendron, Cap St-I.	4	14	18
10 Pierre Daigle, St-Pam	9	8	17

POSITION DES EQUIPES	PJ	PG	PP	N	PP	PC	TOT
1 Cap-Saint-Ignace	15	10	4	1	70	58	21
2 St-Pamphile	15	7	4	4	64	56	18
3 St-Jean Port-Joli	15	5	5	5	61	62	15
4 Ste-Perpétue	16	5	7	4	73	69	14
5 Ste-Lucie	15	3	10	2	53	81	8

MOYENNE DES GARDIENS	PJ	PP	PG	N	PP	PC	MOY
1 Carl Caron	7	2	3	2	27	22	3.142
2 Robin Thibault	11	2	6	3	48	35	3.181
3 Pierre-Yves Caron	11	2	6	3	68	37	3.363
4 Jules Coulombe	13	4	8	1	55	47	3.615
5 Jocelyn Duval	8	3	2	3	35	38	4.750
6 Régis Ouellet	2	0	2	0	15	10	5.000
7 Denis Robichaud	2	1	0	1	9	10	5.000
8 Réjean Couette	6	5	0	1	21	31	5.166
9 Rémi Lebel	4	2	1	1	16	21	5.200
10 Benoît Doyon	8	5	2	1	29	46	5.750

## Ligue Olympique St-Pamphile Une première moitié exclusive

Durant cette première moitié de saison dans la ligue Olympique O'Keefe St-Pamphile, le classement était des plus serré; ce qui a été de bonne augure pour toutes les équipes.

Rencontre 29 décembre  
Brasserie L'Artisan St-Jean Port-Joli 4, Loisirs St-Adalbert 3.

Alain Chouinard inscrirait trois buts et Alain Deschênes réussissait l'autre but pour la Brasserie, tandis que Marco Blier, Gaétan Leclerc (St-Paul) et Pierre Rouillard répliquait pour les Loisirs.

Variété.  
Rencontre 2 janvier 82.  
Mi-Variété Daigle Ltée St-Pamphile 6, Marchands Unis Tourville 2.

Le Variété a fait subir un deuxième revers cette saison aux Marchands Unis. Jean-Yves Blanchet (1-2), Robin Blanchet (2-0), Reno Blanchet (1-0), Gaétan Leclerc (1-0) et Mario Bourgaull ont marqué pour le Variété. Serge Blier avec deux buts a répliqué pour le Tourville.

Transport St-Pamphile 7, Loisirs St-Adalbert 2.

Avec ce gain, les hommes de Gaston Bérubé se retrouvent au premier rang. Denis Jalbert s'est illustré avec deux buts, deux passes, Jacques Bérubé (1-2) Yvon Moreau (2-0), Jean-Pierre Bérubé (1-0), et Serge Bérubé (1-0) ont marqué pour le Transport. Ghyslain Bernier et Normand Pelletier ont

riposté pour les Loisirs.  
Brasserie L'Artisan St-Jean Port-Joli 9, Restaurant Paysan Ste-Félicité 1.

Pour St-Jean, Yvan Gauthier a réussi son premier truc du chapeau de la saison, Alain Chouinard (2-0), Ghyslain Marrier (1-0), Benoît Robichaud, Bruno Castonguay et Benoît Fortin ont marqué un but chacun. Richard Ouellet aidé de Elie Ouellet et Claude St-Pierre a répliqué pour le Paysan.

Rencontre 9 janvier 1982  
19h30: Rest. Paysan Ste-Félicité vs Transport St-Pamphile.  
21h00: Marchands Unis Tourville vs Brasserie L'Artisan St-Jean Port-Joli.  
22h30: Mi-Variété Daigle Ltée St-Pamphile vs Loisirs St-Adalbert.  
Jocelyne M. Chouinard sec. publiciste

Participons au Carnaval de St-Vallier

Soirée de Christine 1ère Gagnon

Samedi 9 janvier, 20:30 hres

Salle O.T.J. Orchestre: Les Quatuor

Bienvenue à tous

C'est L'ENFER au Bar St-Thomas

LE SEUL Bar-Salon avec danseuses au CENTRE-VILLE

Spécial GO-GO Boy samedi - dimanche 9-10 janvier

Ouvert 7 jours par semaine de midi à la fermeture

Jolies danseuses à votre table à compter de 12 hres tous les jours

Du lundi au vendredi de 12 hres à 19 hres

À BAS L'INFLATION BIÈRE À PRIX RÉDUIT

Bar St-Thomas 92 St-Thomas, Montmagny 248-9056

LES CLUBS MOTONEIGE DE LA CÔTE SUD VOUS INVITENT

ST-JUST DIMANCHE LE 10 JANVIER AU CHALET DU CLUB

COURSES D'ACCÉLÉRATION Categories: STOCK MODIFIÉ Bourses et trophées

Inscriptions: 11 hres A.M. 1er départ: 1.30 hre P.M.

Tous nos sentiers de motoneige sont maintenant OUVERTS

DITES-LE À VOS AMIS

MOLSON BONNE SAISON DE MOTONEIGE LES JOIES DE LA MOTONEIGE POUR TOUS



Info-Loisirs

St-Jean Port-Joli

Revers de 6 à 3

# Troisième période fatale aux Canotiers

Inscrivant quatre buts au dernier vingt, les Pétroliers de Loretteville ont brisé l'égalité de 2 à 2 qui régnait pour signer une victoire de 6 à 3 devant les Canotiers.

Ce fut sans doute l'inertie de la formation locale au dernier engagement qui pava la voie au gain des visiteurs, de fait seul le défenseur Benoit Roy lorsqu'il marqua à l'aide d'un puissant tir frappé réussit à procurer quelques moments de joie aux spectateurs durant cette période.

Auparavant Gaétan Caron et François Casault avec le but qui portait le compte 2 à 2 au deuxième tiers avaient inscrit les buts des locaux.

Même si les Canotiers ont dominé 39 à 36 au chapitre des tirs au filet, plus de la moitié de ces lancers furent dirigés directement sur le cerbère adverse, les attaquants n'avaient définitivement pas le compas dans l'oeil.

Les Canotiers sur la route

Beauport et Ste-Marie de Beauce seront les deux prochains endroits où les Canotiers iront disputer la victoire. Tout d'abord vendredi le 8 janvier 1982, les Cascades de Beauport

recevront la troupe locale dès 20 heures.

Finalement dimanche le 10 janvier 1982, nos portecouleurs croiseront le fer avec les Beaucerons à Ste-Marie dans une rencontre qui débutera à 20 heures.

Une dure fin de semaine s'annonce donc pour les Canotiers qui ne reviendront devant leurs supporters que le vendredi soir le 22 janvier alos que le Junior de Ste-Foy sera l'équipe visiteuse.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Gaétan Caron fut sélectionné 3eme étoile

de la partie de dimanche dernier.

Le gardien auxiliaire des Canotiers lors du match contre Loretteville était le jeune Stéphane Guillemette. Ce dernier évolue encore chez les Midget (5).

Il semble que le gardien Nelson Aubin ait annoncé sa retraite??, en effet on ne l'a pas revu dans l'entourage de l'équipe.

Richard Théberge et Michel Grenier n'ont pas revêtu l'uniforme dimanche dernier en raison de suspension infligé par la ligue suite aux événements sur-

venus à Beauport. Dans le cas de Michel Grenier, il s'agirait d'une suspension de trois parties semble-t-il. L'attaquant défenseur Robert Savoie avait sorti "ses bras" dimanche, il a en effet projeté une baie vitrée à deux reprises dans les gradins (la même a part de ça).

D'ici la fin de la saison, le calendrier des Canotiers se lit comme suit: Onze parties seront disputées à l'extérieur et seulement six à l'arena locale. Nos portecouleurs feront donc face à un calendrier exigeant.

Gaétan Godbout relationniste Canotiers JR "B"

## Stage-écriture-lecture

La Fédération québécoise du loisir littéraire offre un éventail de stages d'initiation dans tous les domaines de l'écriture et de la lecture. Les stages suivants se tiendront à Québec:

- Initiation à la pratique des activités littéraires 16 et 17 janvier 1982.
- Initiation à la pratique d'activités d'écriture (niveau 2) 6 et 7 mars 1982.
- Initiation à la pratique d'activités de lecture 23 et 24 janvier 1982.
- Exploration de la littérature enfantine 27 et 28 mars 1982.
- Initiation à la lecture de la bande dessinée 20 et 21 mars 1982.
- Initiation à la lecture de la science-fiction 20 et 21 mars 1982.
- Initiation à la littérature fantastique 20 et 21 mars 1982.

Pour renseignements, téléphonez au numéro (514) 374-4700 poste 405, 407.

**Subvention aux organismes**  
Suite à l'acceptation du budget par le Conseil Municipal, la Commission Municipale des Loisirs de St-Jean Port-Joli a décidé d'octroyer pour l'année 1982 les sommes suivantes aux organismes de loisir de la municipalité:

- Comité du Hockey Mineur: 4 000,00 \$.
- Comité du Baseball Mineur: 175,00 \$ (Clinique gratuite d'arbitre baseball).
- Comité de la Bibliothèque: 800,00 \$ (Avec achat d'équipement de bureau).
- Comité du Patinage artistique: 200,00 \$.
- Comité du Ballet-jazz: 200,00 \$ (Location d'un système de son).
- Comité du Camp d'été: 8 000,00 \$ (Achat d'équipements divers).
- Comité du Ski de fond: 300,00 \$.
- Comité du Ciné-club:

500,00 \$. Il faut dire que toutes les demandes d'aide financière ont été étudiées avec soin et que le montant versé s'ajoute aux autres services déjà offerts par la Commission Municipale des Loisirs de St-Jean Port-Joli, soit les services de prêt d'équipements et de locaux, les services d'une personne-ressource, les services de photocopie pour les organismes à vocation communautaire, etc...

**Post-scriptum**

- N'oubliez pas la date limite d'inscription pour le stage de formation des Bénévoles en Loisir: 8 janvier.
- Le club de ski de fond du Domaine de Gaspé est ouvert mais attention à la rivière!
- Félicitations à Jacques Tanguay, notre secrétaire-trésorier adjoint et à son épouse pour leur premier bébé Nathalie, une petite fille de 9 lbs 10 onces.

- Nouveau numéro de téléphone pour nous rejoindre au bureau de la Municipalité: 598-3084. Source: Huguette Ménard 598-3084.

## Dimanche le 10 janvier

Insc.: vers 11 h.

Départ: à 1 h.

Bourses et trophées

aux gagnants



## GRANDE COURSE D'ACCÉLÉRATION

Sur les pistes du Club

## LE CLUB SPORTIF LES APPALACHES INC. St-Eugène

N'oubliez pas la course du samedi soir le 23 janvier

Insc.: à compter de 18 h., départ vers 20 h. Trophées et bourses. Bienvenue à tous

Elle, Jade, 16 ans. Lui, David, 17 ans.

De leur rencontre, naîtra une passion irrésistible et tenace qui bouleversera le cours de leur vie.

Jamais depuis "Love Story" un film n'aura fait autant vibrer les coeurs!

BROOKE SHIELDS & MARTIN HEWITT  
UN FILM DE FRANCO ZEFFIRELLI

UN AMOUR INFINI...  
endless love

2e film: La fille du mineur

Fille du mineur: 7:00 hres  
Amour infini: 9:00 hres

Du 8 au 13 janvier

cinéma LAFONTAINE 1  
Montmagny 248-0155

QUAND VOUS PENSEZ QUE VOS PLAISIRS SONT PRIVÉS



2e film:

UNE VÉRITABLE CINÉMATHEQUE DE RENCONTRES SECRÈTES



3e film:

Du 8 au 13 janvier  
Débutant à 19:30 hres

cinéma LAFONTAINE 2  
Montmagny 248-0155

**Ciné-Jeunesse**

POUR LES JEUNES

LES FRÈRES BLUES

JOHN BOHLEN DAN AYKROYD

Samedi 9 janvier  
1:30 hre  
Adm.: \$1.00

cinéma LAFONTAINE 1  
Montmagny 248-0155

# coop

Épicerie



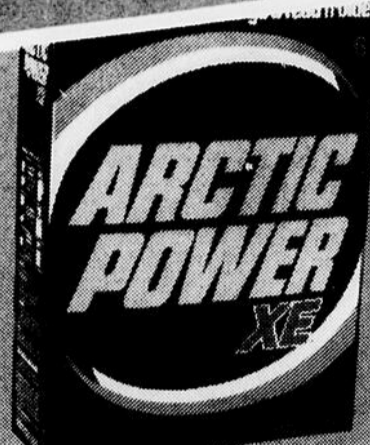
**PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI**

spaghetti, spaghetti ou macaroni coupé  
bte 2 kg **2.19**



**MOUCHOIRS DE PAPIER SCOTTIES**

couleurs assorties  
bte 200 **.76**



**SAVON EN POUDRE ARTIC POWER**

pour la lessive  
bte 6 L **3.49**



**SAUCE CORDON BLEU**

pour sandwichs chauds  
bte 19 oz  
barbecue  
bte 14 oz **.49**

**MACARONI AU FROMAGE CATELLI**

bte 225 g **.45**

**MÉLANGE À SOUPE POULET & NOUILLES LIPTON**

bte 2 env **.65**

**MARGARINE FLEISCHMANN**  
régulière, non salée ou à l'huile de tournesol

carton 2/8 oz **1.29**

**JUS NON SUCRÉ WELCH'S**  
de raisin ou de prune

bout 40 oz **1.79**

**ESSUIE-TOUT SCOTT**  
blanc, imprimé et couleurs assorties

pqt 2 rx **1.28**

**FROMAGE TRANCHÉ BLACK DIAMOND**

(24 tranches)  
cello 500 g **2.29**

<b>SPAGHETTI CATELLI</b> cuit avec sauce aux tomates bte 19 oz	<b>.73</b>
<b>RAVIOLI À LA VIANDE CATELLI</b> bte 15 oz	<b>.78</b>
<b>PÂTES ALIMENTAIRES LASAGNE CATELLI</b> bte 500 g	<b>1.05</b>

<b>SAUMON KETA TEA ROSE</b> bte 220 g	<b>1.48</b>
<b>SIROP DE MAÏS BEE HIVE</b> bte 1 L	<b>1.79</b>
<b>EAU MINÉRALE ST-YORRE</b> bte 909 ml	<b>.69</b>
<b>CHAIR DE MYES ANNABELLE</b> bte 113 g	<b>1.29</b>
<b>FARINE TOUT USAGE PURITY</b> sac 3.5 kg	<b>3.09</b>
<b>SHORTENING DOMESTIC</b> cont 2.5 lb	<b>2.19</b>

<b>CONFITURE AVEC PECTINE VACHON</b> aux fraises ou aux framboises bocal 750 mL	<b>2.39</b>
<b>NETOYEUR LIQUIDE POUR TOILETTES DAINY BOWL</b> parfum populaire ou de pin cont 12 oz	<b>.95</b>
<b>PAPIER HYGIÉNIQUE LADY SCOTT</b> couleurs assorties pqt 4 rx	<b>1.49</b>
<b>SAVON LIQUIDE SUNLIGHT</b> (P.M. 1.99 \$) bout 1 L	<b>1.79</b>
<b>SHAMPOING POUR CHEVEUX FARRAW FAWCETT</b> réguliers ou gras bout 225 mL	<b>2.39</b>
<b>ABSORBINE JUNIOR PRES-O-MATIC</b> bte 120 mL	<b>2.29</b>

<b>PAINS DE SAVON JERGENS BLANCS</b> pqt 4 pains	<b>1.05</b>
<b>SEL DE FRUITS ENO</b> (large) bout 200 g	<b>2.29</b>
<b>COTON-TIGES Q-TIPS</b> bte 400's	<b>2.39</b>
<b>PRODUITS SURGELÉS</b>	
<b>CREVETTES À COCKTAIL SAUSEA</b> carton 3/4 oz	<b>2.69</b>
<b>ÉCLAIRS AU CHOCOLAT RICH</b> bte 4/250 g	<b>1.45</b>
<b>JUS DE RAISIN WELCH'S</b> cont 12 oz	<b>1.19</b>

Produits Coop



<b>JUS DE TOMATE DE FANTAISIE COOP</b> bte 6/5.5 oz	<b>1.39</b>
<b>KETCHUP AUX TOMATES COOP</b> bte 1 L	<b>1.69</b>
<b>CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE COOP</b> cello 4/92 g	<b>1.15</b>
<b>PAIN DE VIANDE PRESSÉE COOP</b>	<b>1.25</b>

Coop Cooprix participants

- COOP:**
- MONTMAGNY
  - ST-PAUL
  - L'ISLETVILLE
  - STE-PERPÉTUE
  - ST-PAMPHILE
  - MONT-CARMEL
  - STE-LOUISE
  - ST-DAMASE
  - LA RIVERAINE (Rivière Ouelle)
  - LA PAIX (St-Jean-Port-Joli)

## ACHATS AVANTAGEUX

En vigueur du 6 au 9 janvier 1982. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

# :cooprix:::

Le système métrique dans les Coop-Cooprix comment s'y retrouver avec les prix?

Le système métrique commence à s'implanter dans les marchés d'alimentation du Québec. Afin de s'y retrouver, voici quelques informations pertinentes sur une question importante qui nous vient immédiatement à l'idée: «Les prix vont-ils augmenter?»

Quand on achète, on choisit les produits alimentaires en fonction de bien des facteurs, entre autre, le **coût**. Il est évident qu'au début de l'implantation du système métrique, les prix nous font sursauter mais ce qui nous apparaît exorbitant au début ne l'est pas nécessairement en réalité. **c'est la façon de calculer qui diffère**

Étant donné qu'un kilogramme (1 kg) correspond à un peu plus de deux livres (2 lb), le prix au kilogramme sera deux fois plus élevé mais vous en aurez deux fois plus pour ce prix, c'est ce qu'il faut retenir.

Évidemment, **il faut garder l'oeil ouvert**, nous vous conseillons d'utiliser le guide suivant pour convertir le prix du kilogramme au prix à la livre et ainsi vous rassurer sur l'intégrité de la conversion.

C'EST  
SI SIMPLE!

Ce guide vous aidera  
à comparer les prix

masse							
\$ kg	\$ lb	\$ kg	\$ lb	\$ kg	\$ lb	\$ kg	\$ lb
1.00	2.20	1.00	2.20	1.00	2.20	1.00	2.20
1.25	2.75	1.25	2.75	1.25	2.75	1.25	2.75
1.50	3.30	1.50	3.30	1.50	3.30	1.50	3.30
1.75	3.85	1.75	3.85	1.75	3.85	1.75	3.85
2.00	4.40	2.00	4.40	2.00	4.40	2.00	4.40
2.25	4.95	2.25	4.95	2.25	4.95	2.25	4.95
2.50	5.50	2.50	5.50	2.50	5.50	2.50	5.50
2.75	6.05	2.75	6.05	2.75	6.05	2.75	6.05
3.00	6.60	3.00	6.60	3.00	6.60	3.00	6.60
3.25	7.15	3.25	7.15	3.25	7.15	3.25	7.15
3.50	7.70	3.50	7.70	3.50	7.70	3.50	7.70
3.75	8.25	3.75	8.25	3.75	8.25	3.75	8.25
4.00	8.80	4.00	8.80	4.00	8.80	4.00	8.80
4.25	9.35	4.25	9.35	4.25	9.35	4.25	9.35
4.50	9.90	4.50	9.90	4.50	9.90	4.50	9.90
4.75	10.45	4.75	10.45	4.75	10.45	4.75	10.45
5.00	11.00	5.00	11.00	5.00	11.00	5.00	11.00
5.25	11.55	5.25	11.55	5.25	11.55	5.25	11.55
5.50	12.10	5.50	12.10	5.50	12.10	5.50	12.10
5.75	12.65	5.75	12.65	5.75	12.65	5.75	12.65
6.00	13.20	6.00	13.20	6.00	13.20	6.00	13.20
6.25	13.75	6.25	13.75	6.25	13.75	6.25	13.75
6.50	14.30	6.50	14.30	6.50	14.30	6.50	14.30
6.75	14.85	6.75	14.85	6.75	14.85	6.75	14.85
7.00	15.40	7.00	15.40	7.00	15.40	7.00	15.40
7.25	15.95	7.25	15.95	7.25	15.95	7.25	15.95
7.50	16.50	7.50	16.50	7.50	16.50	7.50	16.50
7.75	17.05	7.75	17.05	7.75	17.05	7.75	17.05
8.00	17.60	8.00	17.60	8.00	17.60	8.00	17.60
8.25	18.15	8.25	18.15	8.25	18.15	8.25	18.15
8.50	18.70	8.50	18.70	8.50	18.70	8.50	18.70
8.75	19.25	8.75	19.25	8.75	19.25	8.75	19.25
9.00	19.80	9.00	19.80	9.00	19.80	9.00	19.80
9.25	20.35	9.25	20.35	9.25	20.35	9.25	20.35
9.50	20.90	9.50	20.90	9.50	20.90	9.50	20.90
9.75	21.45	9.75	21.45	9.75	21.45	9.75	21.45
10.00	22.00	10.00	22.00	10.00	22.00	10.00	22.00

1.00 kg = 2.20 lb  
2.20 lb = 1.00 kg

**Viandes**



**FESSE D'AGNEAU** ▲  
surgelée (Nouvelle Zélande)

**BOEUF HACHÉ** ▲  
MAIGRE

**4.83 / 2.19**  
kg / lb

**5.25 / 2.38**  
kg / lb

**BOEUF EN CUBE** ▲  
à bouillir

**5.47 / 2.48**  
kg / lb

**BOEUF FUMÉ TRANCHÉ** ▲  
**COORSH** ▲  
4 enveloppes de 50 g  
(200 g)

**2.49**

**BOLOGNE FUMÉ OU CIRÉ** ▲  
**COOP** ▲  
tranche sur demande

**2.40 / 1.09**  
kg / lb

**JAMBON CUIT EXTRA** ▲  
**MAIGRE COOP** ▲  
tranche sur demande

**5.71 / 2.59**  
kg / lb

**SAUCISSES FUMÉES** ▲  
**TOUT BOEUF** ▲  
**COORSH** ▲  
pqt 375 g

**1.49**

**CHEDDARD DOUX** ●  
blanc ou jaune

**5.05 / 2.29**  
kg / lb

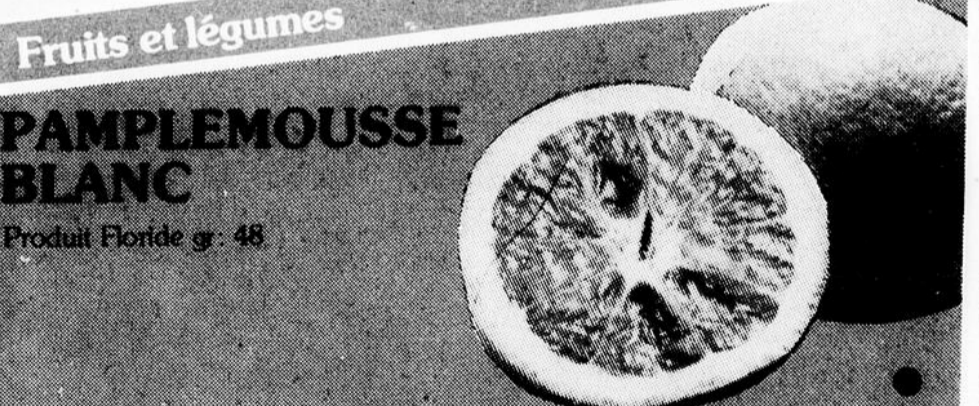
**FROMAGE OKA** ●

**7.69 / 3.49**  
kg / lb

**FILET DE SOLE** ▲  
surgelé  
pqt 454 g

**2.89**

**Fruits et légumes**



**PAMPLEMOUSSE**  
**BLANC** ●  
Produit Floride gr: 48

**.19**  
chacun

**CHOU-FLEUR** ●  
Produit des États-Unis  
gr: 12

**1.59**  
chacun

**NAVETS** ●  
Produit du Québec  
Canada no 1

**.31 kg / .14 lb**

**POMMES GRANNY** ●  
**SMITH** ●  
Produit de France, Canada de fantasie, gr: 125

**1.96 / .89**  
kg / lb

**COEUR DE CÉLERI** ●  
Produit États-Unis gr: 24  
chacun

**.79**

**PATATES SUCRÉES** ●  
Produit des États-Unis, Canada no 1

**1.08 / .49**  
kg / lb

**ACHATS AVANTAGEUX**

En vigueur du 6 au 9 janvier 1982. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

# VENTE DE BLANC

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

## ARTICLES DE LITERIE

### ENSEMBLES DE DRAPS À PRIX D'AUBAINE

Ensembles de première qualité, comprenant un drap droit, un drap contour et une paire de taies d'oreillers.

	Demi-lit	Lit double	Lit Queen
Sans repassage de "Tex Made"	18.99	25.99	29.99
Flanellette de "Héritage"	24.99	29.99	33.99
Motifs d'enfants "Tex Made" "Esmond"	21.99		



### Rabais appréciables sur couvertures

Imprimées de marque "Tex Made" choix de jolies imprimés, première qualité

72x90 **12.99**

Thermal - unies de "Esmond" choix de couleurs

Imprimées pour enfants de "Esmond"

72x90: **12.99**

72x84: **13.99**

### Lot de couvre-lits à liquider

Fabrication Canadienne

Lit double et demi-lit

**6.99**

et

**9.99**

70x90:

**8.49** ch.

**8.99** ch.

Draps "TEX-MADE" en flanellette de première qualité

de marque

"IBEX"

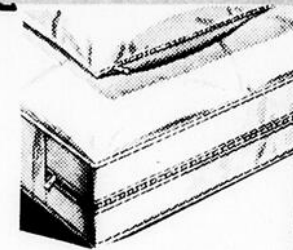
80x90:

**9.99** ch.

80x100:

**10.99** ch.

### Prix réduits sur couvre-matelas



De qualité supérieure, matelassés et entièrement piqués. Modèle contour, intérieur 100% polyester, extérieur 50% polyester 50% coton.

Demi-lit **19.99**

Lit double **22.99**

Lit Queen **24.99**



### Taies d'oreillers à prix réduits

Taies d'oreillers blanches

**1.99**

paire

Dessus d'oreillers avec fermeture-éclair

**2.99**

paire

## ARTICLES DE CUISINE

Aubaines sur linges de vaisselle, linges de table et poignées de ratine

LINGES DE VAISSELLE

Toile 24x36 **1.19** ch.

Coton 18x28 **75¢** ch. 22x32 2 pour **1.99**

Jolies poignées

Modèle régulier ratine **49¢** ch.

Mitaines imprimées pour le fourneau **2.79** paire

Linges de table

14x15 **29¢** ch.

15x15 **45¢** ch.

Pratique linges à épousseter

**39¢** chacun



### Valeurs à ne pas manquer sur nappes

JOLIES NAPPES DE COTON CARREAUTÉES

50x50 **2.99** ch.

50x70 **4.69** ch.

TRÈS BELLE NAPPES DE TOILE IMPRIMÉES

51x51 **3.99**

52x70 **5.49**

60x80 **7.99**

60x80 ovales **7.99**

70" rondes **8.99**

NAPPES SANS REPASSAGE IMPRIMÉES

52x52 **5.99**

52x70 **9.99**

NAPPES DE PLASTIQUE AVEC ENDOS DE FLANELLE

52x52 **3.99**

52x70 **4.59**

52x70 ovales **5.59**

60" rondes **5.99**

## ARTICLES DE SALLE DE BAIN

Prix incroyables sur serviettes et débarbouillettes de ratine

Débarbouillettes 12 X 12

IMPRIMÉES **29¢** ch.

CARREAUTÉES **35¢** ch.

Serviettes 15 X 25

**85¢** ch.

**1.59** ch.

Serviettes 20 X 40

**1.59** ch.

**2.49** ch.

Débarbouillettes Seules

**2.99** douz et **4.79** douz.



### Ensembles de serviettes de ratine

Comprenant 3 morceaux  
1 débarbouillette 12 X 12  
1 serviette 15 X 25  
1 serviette 20 X 40

Unies **7.99** l'ensemble

Motifs **10.99** l'ensemble

# Coin de l'Economie Enr.

20 ave St-Magloire Montmagny

248-1030

C'EST TON COIN, VIENS FAIRE UN TOUR!